

**INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

I B P T

**Situation du secteur
des communications électroniques
2013**

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	4
2. Résumé	5
3. La Belgique et l'Agenda numérique européen	8
4. Contexte du marché	11
4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES	11
4.2. INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMS	13
4.3. EMPLOI	14
5. Téléphonie fixe	15
5.1. ACCÈS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE FIXE	15
5.1.1. <i>Portabilité des numéros fixes</i>	15
5.1.2. <i>Accès voix indirects sur le réseau fixe</i>	17
5.1.3. <i>Portabilité des numéros fixes</i>	17
5.2. TRAFIC DE TÉLÉPHONIE VOCALE FIXE	18
5.2.1. <i>Trafic vocal fixe sortant: volume</i>	18
5.2.2. <i>Trafic vocal fixe sortant: revenus (appels)</i>	21
5.2.3. <i>ARPU de la voix fixe (abonnement + appels)</i>	22
5.2.4. <i>Prix moyen des appels de téléphonie vocale fixe (par minute)</i>	23
5.2.5. <i>Trafic vocal entrant sur le réseau fixe: volume et chiffre d'affaires</i>	24
6. Large bande fixe	25
6.1. VOLUME	25
6.2. ÉVOLUTION GÉOGRAPHIQUE DE LA LARGE BANDE FIXE	27
6.3. RAPPORTS DE MARCHÉ	28
6.4. VITESSE	28
6.5. ARPU LARGE BANDE FIXE	30
6.6. LARGE BANDE FIXE DE GROS	31
7. Service de données et de voix mobiles	32
7.1. ABONNÉS MOBILES ACTIFS	32
7.2. PORTABILITÉ DES NUMÉROS MOBILES	35
7.3. ARPU MOBILE (POUR L'ENSEMBLE DE LA CLIENTÈLE)	36
7.4. TÉLÉPHONIE VOCALE MOBILE	37
7.4.1. <i>Trafic vocal mobile sortant</i>	37
7.4.1.1. Volume	37
7.4.1.2. Volume d'appel moyen par mois	39
7.4.1.3. Revenus voix mobile	39
7.4.1.4. Prix moyen de la minute d'appel vocal mobile sortant	40
7.4.1.5. ARPU voix mobile	41
7.4.2. <i>Trafic vocal entrant sur le réseau mobile</i>	42
7.4.2.1. Volume	42
7.4.2.2. Revenus	42
7.5. SMS	44
7.5.1. <i>Volume</i>	44
7.5.2. <i>Nombre moyen de SMS envoyés par mois</i>	45
7.5.3. <i>Revenus SMS</i>	45
7.5.4. <i>Prix moyen du SMS</i>	46
7.6. DONNÉES MOBILES (SMS NON COMPRIS)	48
7.6.1. <i>Volume et consommation de données mensuelle moyenne</i>	48
7.6.2. <i>Revenus générés par les données mobiles</i>	48
7.6.3. <i>Prix moyen des données mobiles</i>	49
7.6.4. <i>ARPU données mobiles</i>	50
7.7. LARGE BANDE MOBILE (3 ET 4G)	51

7.8. ITINÉRANCE UE/EEE	54
7.8.1. <i>Évolution des prix</i>	54
7.8.1.1. Itinérance voix	54
7.8.1.2. SMS d'itinérance	55
7.8.1.3. Itinérance de données	56
7.8.2. <i>Évolution des volumes</i>	56
8. Télévision	58
8.1. NOMBRE DE RACCORDEMENTS TV	58
8.2. REVENUS ET ARPU TV NUMÉRIQUE	59
9. Offres conjointes résidentielles	60
9.1. PÉNÉTRATION	60
9.2. COMPOSITION DES OFFRES CONJOINTES RÉSIDENTIELLES	61
9.3. OFFRES CONJOINTES RÉSIDENTIELLES À LARGE BANDE FIXE	62
9.4. OFFRES CONJOINTES RÉSIDENTIELLES COMPRENANT LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE	63
9.5. OFFRES CONJOINTES RÉSIDENTIELLES AVEC TÉLÉPHONIE FIXE	63

1. Préambule

L'IBPT compile des statistiques sur les développements sur les marchés des communications électroniques et dévoile ces informations dans le présent document, accompagné d'une présentation interactive sur le site Internet de l'IBPT. Cet outil permet de sélectionner les résultats à faire apparaître de sorte que vous puissiez rapidement consulter les données qui vous intéressent. (<http://www.bipt.be/fr/opérateurs/telecom/statistiques>)

En publiant le présent rapport, l'IBPT vise à informer le public et les parties prenantes en toute transparence des informations demandées dans le cadre de ses compétences. D'autre part, l'IBPT remplit ainsi son obligation d'établir, conformément à l'article 34 de la loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et des télécommunications belges, un rapport annuel sur l'évolution du marché des télécommunications que le Conseil doit soumettre au ministre.

Le contenu statistique du présent document est essentiellement basé sur les contributions d'un échantillon représentatif d'opérateurs sélectionnés par l'IBPT¹. La compilation des contributions se fait par le biais d'enquêtes à des fréquences diverses:

- Enquête de l'IBPT concernant le marché des communications électroniques: annuellement;
- Enquête concernant le haut débit, telle qu'élaborée par la Commission européenne: semestrielle;
- Enquête concernant l'itinérance internationale, telle qu'élaborée par l'ORECE: semestrielle.

La contribution la plus récente porte sur l'année 2013: les montants s'y rapportent toujours sur l'année complète; les volumes peuvent refléter la situation à la fin de l'année (ex. personnel - nombre d'offres conjointes,...) ou porter sur une année complète (ex. volume de trafic téléphonique vocal).

Le rapport 2013 met davantage l'accent sur le marché non résidentiel. Outre la poursuite du rapportage sur les produits s'adressant spécifiquement au marché non résidentiel, tels que ISDN-BA et ISDN-PRA, l'IBPT étend son rapport pour l'année 2013 avec la publication de prix moyens pour les services non résidentiels: téléphonie fixe - téléphonie mobile - SMS et données mobiles. Le chiffre d'affaires moyen par utilisateur non résidentiel par type de service est également ajouté au rapport annuel 2013.

L'attention accrue pour le marché non résidentiel s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2016, lequel accorde une place plus centrale à l'utilisateur non résidentiel dans les missions de l'IBPT dans le but de promouvoir les intérêts des utilisateurs et de la concurrence sur le marché global des communications électroniques.

L'IBPT remercie enfin tous les opérateurs qui ont apporté leur collaboration aux enquêtes sur les données statistiques ainsi qu'au processus de validation au cours duquel les données sont révisées et les données initialement manquantes sont complétées.

¹ En vue d'une adéquation efficace entre les moyens mis en œuvre et l'obtention de résultats fiables avec la précision souhaitée, l'IBPT, fort de son expérience avec les acteurs du marché du secteur des communications électroniques, se base sur une sélection représentative d'acteurs du marché.

2. Résumé

1. La Belgique a déjà atteint 7 des 13 objectifs de performance de l'Agenda numérique européen. Cet agenda numérique est l'un des sept piliers de la stratégie Europe 2020 qui prévoit des objectifs de croissance déterminés pour l'Union européenne (UE) d'ici 2020. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent pour cela être utilisées à meilleur escient afin de stimuler l'innovation, la croissance économique et le progrès.
2. Le secteur des télécoms est confronté depuis 2011 à une baisse structurelle des chiffres d'affaires. En 2013, le secteur des télécoms a obtenu 3,9% de chiffre d'affaires en moins (7,26 milliards d'euros) par rapport à 2012. Cette baisse est surtout due à la régression des revenus de gros. Sur le marché de détail, le chiffre d'affaires reste stable (6,15 milliards): la baisse du chiffre d'affaires généré par les appels vocaux, tant fixes (- 2,9%) que mobiles (- 4,6%), est compensée par la hausse de revenus générés par la large bande fixe (+ 1,5%) et mobile (+ 1,9%).
3. Les investissements en matière de télécoms connaissent une croissance spectaculaire avec 49,2% pour atteindre 1,87 milliard d'euros. Les investissements matériels et immatériels (à l'exception des indemnités de licences) contribuent pour 33 % à cette croissance. Les 67% restants peuvent être attribués aux indemnités de licences qui passent de 412 millions d'euros à 433 millions d'euros. Cette augmentation est le résultat de la vente aux enchères des autorisations dans la bande 800 MHz.
Tandis que le chiffre d'affaires du secteur des télécoms baisse, les développements en matière de télécommunications exigent des investissements de plus en plus importants: 25,8% par rapport à 16,6% en 2012.
4. L'emploi chez 11 des opérateurs télécoms sélectionnés par l'IBPT régresse et passe de 18 916 à 18 513, soit une perte de 403 équivalents temps plein.
5. L'augmentation du nombre de cartes SIM mobiles actives, y compris M2M (+ 1,7% pour atteindre 13,25 millions) est imputable aux full MVNO et aux cartes SIM M2M. Le nombre de cartes SIM actives des opérateurs de réseau mobiles a régressé (- 1,9%) de même que le nombre de cartes SIM actives des light MVNO (- 18,2%).
Les cartes SIM mobiles postpaid augmentent leur part sur une base annuelle et passent de 56% à 59,5%.

6. Volume des services mobiles:

Augmentation plus timide du volume de téléphonie vocale mobile (+ 0,3% pour atteindre 15,52 milliards de minutes vocales sortantes contre 4,1% en 2012) et des SMS (+ 2,3% pour atteindre 25,98 milliards contre 20% en 2012) et surtout davantage de données mobiles (+ 163% pour atteindre 8,08 millions de gigabytes, MVNO non compris). Bien que le nombre de SMS envoyés reste considérable, les SMS cèdent de plus en plus la place aux données mobiles.

En ce qui concerne plus particulièrement l'itinérance, c'est-à-dire les communications d'un abonné mobile belge lorsqu'il se trouve à l'étranger, une tendance similaire se dégage: la popularité grandissante des plateformes de communication et des applications mobiles engendre une augmentation du volume d'itinérance de données mobiles (+ 90% au cours des trois premiers trimestres de 2013) tandis que l'itinérance voix et SMS régresse (respectivement - 4% et - 7,2% au cours des trois premiers trimestres de 2013). La croissance est soutenue par la poursuite de la diminution des plafonds tarifaires régulés au sein de l'UE: le tarif des données UE a ainsi diminué de 70 cents/MB pour retomber à 45 cents/MB).

7. La large bande mobile (3-4G) connaît une croissance de 40% sur une base annuelle et passe le cap des 5 millions d'abonnements à la large bande mobile (5 103 965). Cela correspond à une pénétration de 45,7% (en termes de population). Dans le classement de l'UE de juillet 2013, la Belgique se hisse de la 25^e à la 23^e place mais reste clairement en-dessous de la moyenne européenne.

8. Par carte SIM active, on comptabilise en 2013 en moyenne 102 minutes d'appel par mois (+ 1 minute par rapport à 2012), 176 messages SMS (+ 5 par rapport à 2012) et 135 MB de données mobiles (+ 72 MB par rapport à 2012, MVNO non compris).

9. L'augmentation des données mobiles génère des revenus de détail (+ 7% pour un total de 350,2 millions d'euros) mais le chiffre d'affaires de détail de la téléphonie vocale, des SMS et des données diminue (-15% pour un total de 2 149 millions d'euros). La téléphonie mobile (- 19% pour un total de 1 436 millions d'euros) et les SMS (-15,6% pour un total de 362,8 millions d'euros) y contribuent.

10. Téléphonie fixe

La diminution du nombre d'accès au réseau téléphonique fixe (-51 618 canaux vocaux pour un total de 4,6 millions), l'augmentation des services mobiles, une nouvelle diminution des tarifs de terminaison mobile qui sont pris en compte dans les tarifs des appels de fixe à mobile et le succès grandissant de la téléphonie vocale via l'Internet public entraînent une baisse de 7% du trafic de téléphonie fixe (11,422 milliards de minutes) et de 7,1% des revenus (439,9 millions d'euros).

11. Avec 23% de portages en moins par rapport à l'année précédente, le nombre de portages entre opérateurs fixes en 2013 se chiffre à 289 988. Ce qui va dans le sens contraire de l'évolution du nombre de portages mobiles qui augmentent de 23% en 2013 pour atteindre 1 218 085.

12. La pénétration large bande fixe est de 33,6% fin juin 2013; c'est-à-dire 1,2 point de pourcentage de plus qu'un an plus tôt. La Belgique conserve ainsi sa sixième place dans le classement européen.

Le câble est la technologie la plus populaire en 2013: 51% des connexions large bande passent via le câble. Les connexions DSL représentent encore 48,7%.

Le recours au next generation access (VDSL et Docsis 3.0) est considérable. La part des connexions à haut débit (au moins 30 Mbps) est de 66% fin 2013. Avec une part de 61% fin juin 2013, la Belgique se trouve à la tête du classement UE.

13. Sur le marché résidentiel, 144 386 offres conjointes supplémentaires sont vendues fin 2013 par rapport à l'année précédente, soit un total de 2 769 559. Le rythme de croissance s'aplanit: +5,5% par rapport à + 15% en 2012 et +23% en 2011.

3. La Belgique et l'Agenda numérique européen

Afin de préparer l'Europe à une croissance intelligente, durable et inclusive, la Commission européenne a adopté, en 2010, l'agenda numérique qui comprend 13 objectifs de performance spécifiques en matière de TIC.

En ce qui concerne ces objectifs, la Belgique obtient un excellent score. L'on peut inférer du tableau de bord de la stratégie numérique (Digital Agenda Scoreboard) 2013, sur la base duquel sont évalués les progrès réalisés pour atteindre les 13 objectifs TIC, que la Belgique a déjà atteint 7 objectifs.

1. E-commerce transfrontalier (objectif: 20% d'ici 2015)
25% de la population belge effectue des achats en ligne par -delà les frontières nationales (2012)
Source: Eurostat
2. Inclusion numérique (objectif: 60% d'ici 2015)
64% des moins favorisés² en Belgique utilisent régulièrement l'Internet (2012)
Source: Eurostat
3. Inclusion numérique (objectif: 75% d'ici 2015)
78% de la population belge utilise régulièrement l'Internet (2012)
Source: Eurostat
4. Inclusion numérique (objectif: 15% d'ici 2015)
15% de la population belge n'a encore jamais surfé sur Internet (2012)
Source: Eurostat
5. Promotion des services publics en ligne (objectif: 50 % d'ici 2015)
50% de la population belge a recours à des services publics en ligne (2012)
Source: Eurostat
6. Promotion des services publics en ligne (objectif: 25% d'ici 2015)
29% de la population belge renvoie des formulaires complétés en ligne aux services publics (2012)
Source: Eurostat
7. Couverture haut débit pour tous (objectif: 100% de la couverture haut débit de base d'ici 2013). La couverture haut débit en Belgique est de 99,95%.
Source: CE - Site Internet Digital Agenda

Pour 5 objectifs, la Belgique se situe dans ou au-dessus de la moyenne européenne de l'Europe des 27:

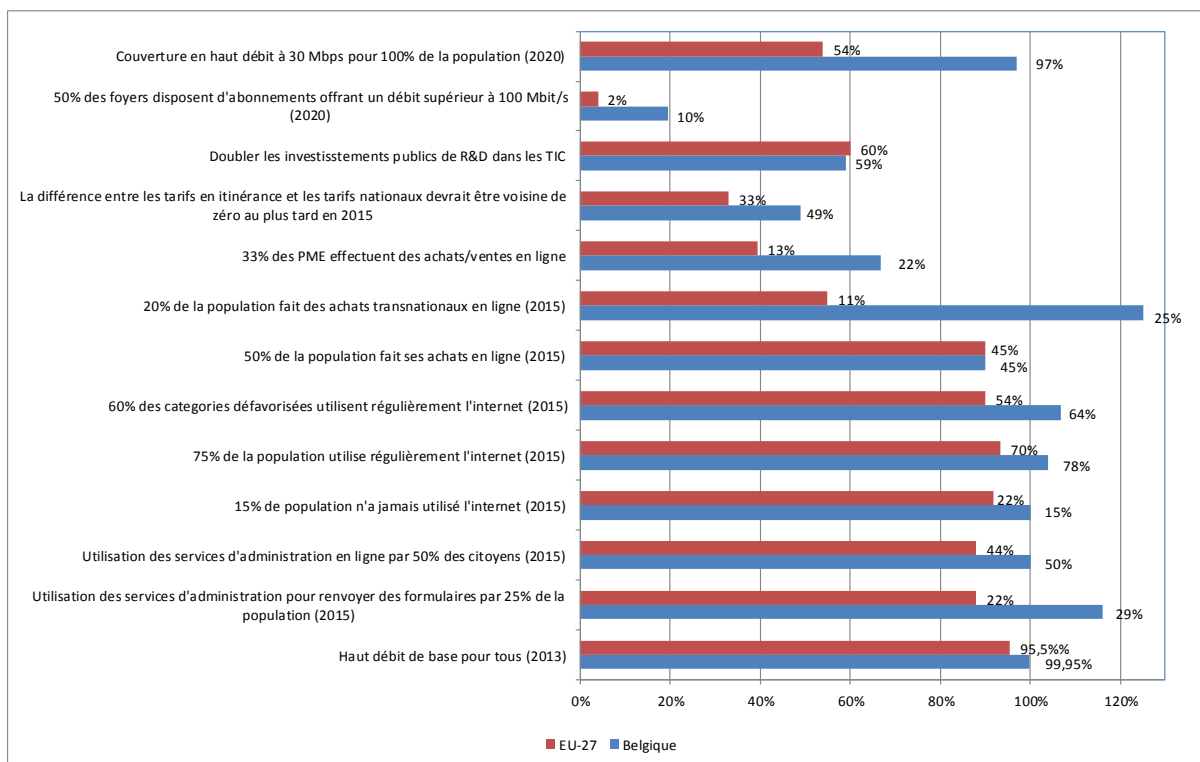
1. Haut débit rapide (100% de couverture d'ici 2020).
En Belgique, le haut débit rapide jouit d'une couverture de 97% contre 54% dans l'Europe des 27 (fin 2012).
Source: CE - Site Internet Digital Agenda

² Les moins favorisés sont des individus avec au moins 1 des 3 caractéristiques suivantes: 55 à 74 ans, enseignement primaire, sans-emploi ou inactif ou retraité.

2. Haut débit ultrarapide (50% des ménages d'ici 2020).
10% des ménages belges disposent d'une connexion large bande avec un débit de plus de 100 Mbps contre 2% en moyenne des ménages de l'Europe des 27 (janvier 2013).
Source: CE (Cocom)
3. La différence entre les tarifs nationaux et d'itinérance est nulle (2015).
La différence entre le tarif d'itinérance moyen et le tarif national moyen en 2007 a diminué de 49% en Belgique contre 33% dans l'Europe des 27. (deuxième trimestre 2012).
Source: Benchmark sur l'itinérance réalisé par l'ORECE
4. E-commerce pour les entreprises (objectif: 33% des PME vendent en ligne d'ici 2015)
22% des PME belges vendent en ligne contre 13% dans l'Europe des 27. (2012)
Source: Eurostat
5. Promotion de l'e-commerce (objectif: 50% de la population doit faire des achats en ligne d'ici 2015).
45% des ménages belges font des achats en ligne en 2012, ce qui équivaut au pourcentage dans l'Europe des 27.
Source: Eurostat

Pour l'objectif portant sur les investissements publics en matière d'études et de développement dans le domaine des TIC, à savoir une augmentation de 100% d'ici 2020, la Belgique se situe légèrement en-dessous de la moyenne Europe des 27. Ces investissements ont augmenté en Belgique entre 2007 et 2011 et sont passés de 184,1 millions d'euros à 218 millions d'euros. Ce qui équivaut à une hausse de 59% alors que l'on note une croissance de 60% dans les pays de l'Europe des 27. (Source: CE - Site Internet Digital Agenda)

Schéma 1: Mesure dans laquelle la Belgique satisfait aux 13 objectifs de performance de l'Agenda numérique européen.



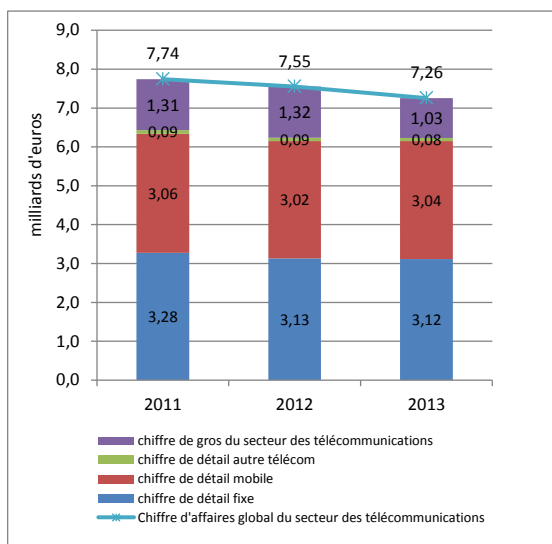
Source IBPT (Digital Agenda Scoreboard EC)

4. Contexte du marché

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global généré par les télécommunications de 11 opérateurs³ sur le marché belge a diminué de 3,9% en 2013 pour retomber à 7,26 milliards d'euros. Cette baisse était principalement due à la régression des revenus de gros.

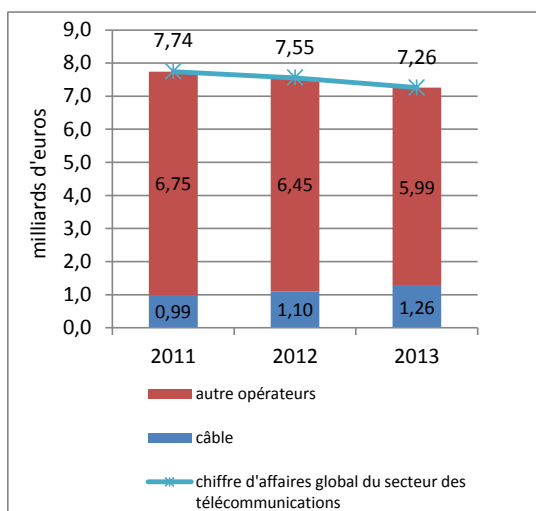
Schéma 2: Chiffre d'affaires généré par les télécommunications



Source: IBPT (opérateurs)

Par contraste avec cette tendance négative générale, les câblo-opérateurs ont toutefois noté une augmentation de leurs revenus générés par les télécommunications: + 14,8% pour atteindre 1,26 milliard d'euros.

Schéma 3: Chiffre d'affaires généré par les télécommunications par type d'opérateur: câblo- et autres opérateurs



Source: IBPT (opérateurs)

³ Belgacom SA, Base Company, BT Limited, Colt Telecom, Mobistar Enterprise services, Mobistar, Coditel (Numericable), Telenet, Verizon Belgium Luxembourg SA, Brutélé, Tecteo.

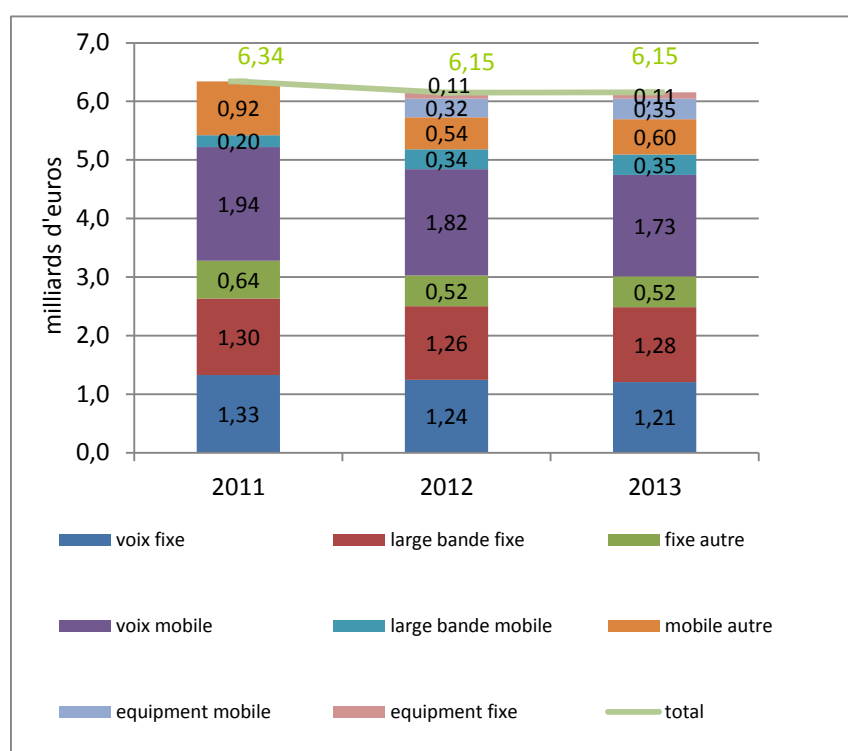
La composante présentant la croissance la plus forte est constituée des opérateurs mobiles (+ 36,20 millions d'euros pour atteindre 353 millions d'euros).

La téléphonie vocale continue à générer le plus de revenus et ce, malgré une diminution de 4,6% 1,732 milliard d'euros, soit 24% du chiffre d'affaires global généré par les télécommunications (28% du chiffre d'affaires de détail). La large bande fixe se place en seconde position avec un revenu de 1,28 milliard d'euros.

La téléphonie fixe a généré moins de revenus de détail en 2013 (- 2,9% pour retomber à 1,21 milliards d'euros) malgré des hausses tarifaires chez les deux principaux acteurs du marché (Belgacom et Telenet).

La part de la large bande mobile dans le chiffre de d'affaires de détail reste stable, aux alentours de 5,6%, malgré une hausse du chiffre d'affaires de 1,9% pour atteindre 349 millions d'euros.

Schéma 4: Chiffres d'affaire de détail par service



Source: IBPT (opérateurs)

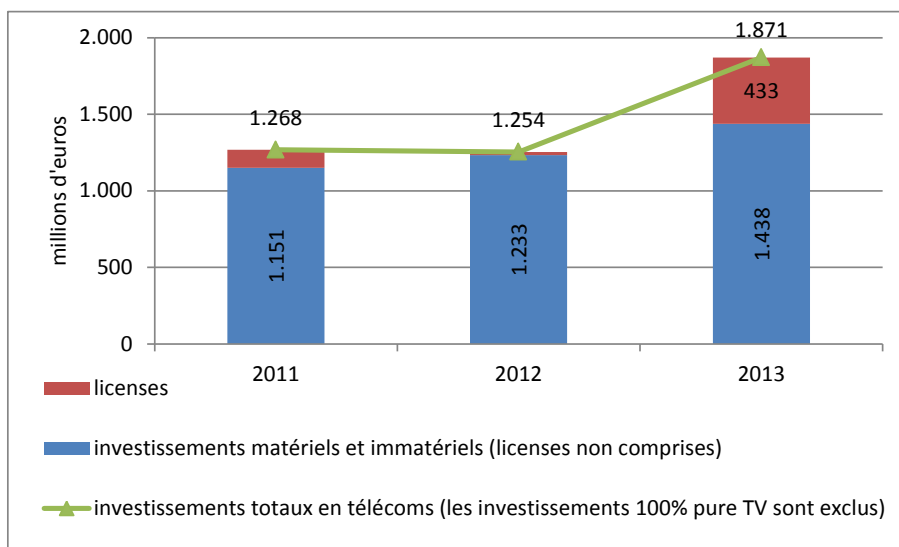
4.2. Investissements en matière de télécoms

La baisse de 2012 s'est muée en forte augmentation en 2013: + 49,2% pour atteindre 1,87 milliard d'euros.

23 % des investissements se rapportent aux indemnités de licences, contre 2% l'année précédente. Cette augmentation peut être imputée à la vente aux enchères des licences dans la bande 800 Mhz, organisée par l'IBPT en novembre 2013.

Les autres investissements visent une augmentation de la vitesse et de la capacité du réseau fixe et mobile et portent également sur des projets IT et de simplification du réseau.

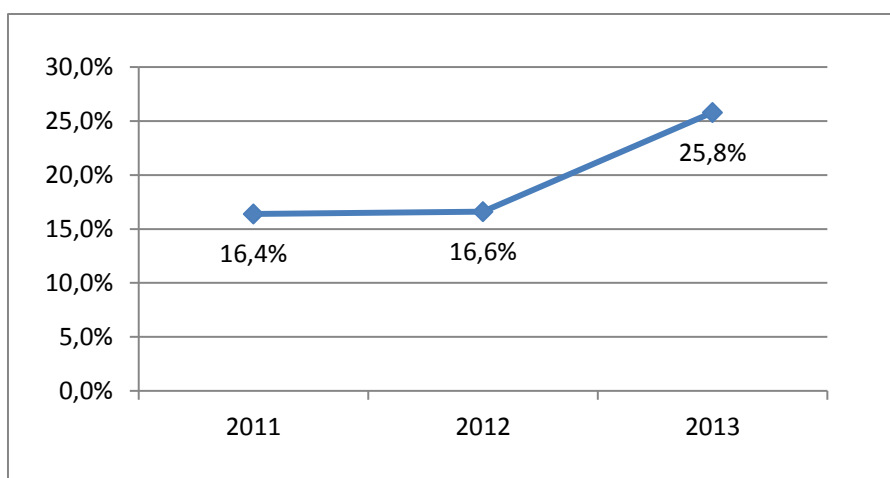
Schéma 5: Évolution des investissements en matière de télécoms en 2011-2013



Source: IBPT (Opérateurs)

La valeur relative des investissements, mesurée par le ratio des investissements de capital sur le chiffre d'affaires des télécoms, est supérieure à celle de 2012. Ce qui indique que les développements en matière de télécoms nécessitent des investissements plus importants vis-à-vis des revenus.

Schéma 6: Ratio investissements de capital sur le chiffre d'affaires télécoms (indemnités de licences comprises).



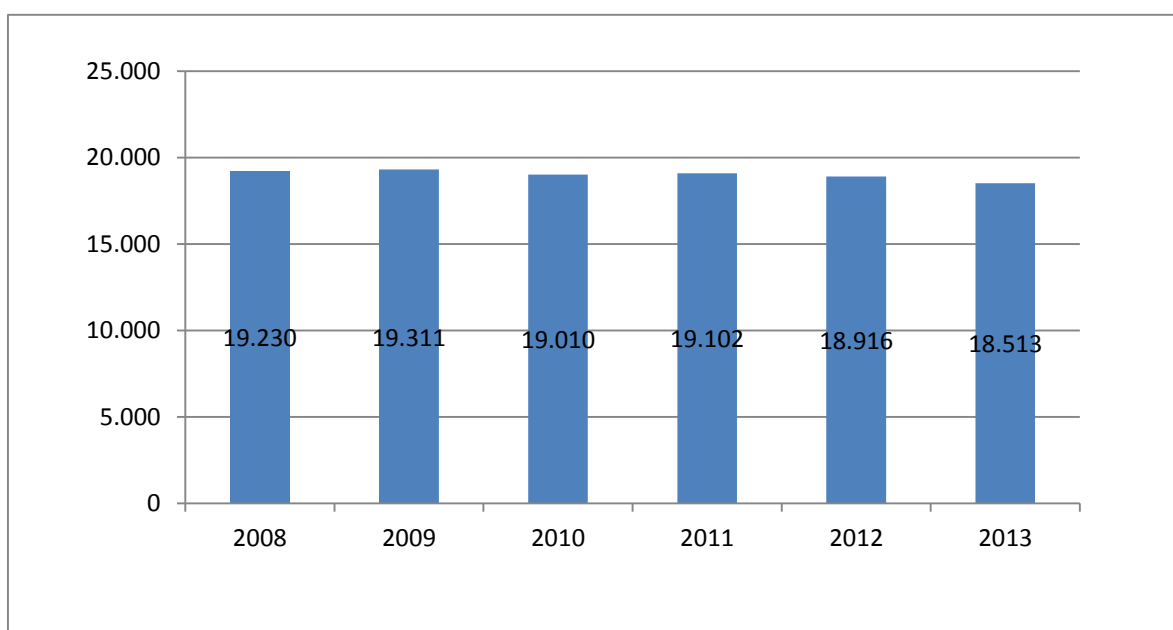
Source: IBPT (opérateurs)

Les indemnités de licences comprises, le ratio capex/chiffre d'affaires est de 25,8%. Sans les indemnités de licences, le ratio diminue et retombe à 19,8%, ce qui est beaucoup en comparaison du ratio moyen de 14,9% dans 12 pays européens, calculé par Exane BNP Paribas et Arthur D. Little⁴.

4.3. Emploi

L'emploi diminue à un rythme un peu plus soutenu chez 11 des opérateurs télécoms sélectionnés par l'IBPT. En 2013, la diminution est de 1,2 point de pourcentage de plus qu'en 2012. Le nombre d'équivalents temps plein est en régression et passe de 18 916 à 18 513⁵.

Schéma 7: Évolution du personnel (ETP) chez 11 opérateurs télécoms



Source: IBPT (opérateurs)

⁴ 13e édition du rapport conjoint d'Exane BNP Paribas et Arthur D. Little du 26 mars 2014 ayant pour titre « European telecom operators – capex the long march ».

Le capex moyen est estimé dans ce rapport sur la base des contributions des parties du marché de 12 pays: DE, FR, UK, IT, ES, NL, PT, BE, AT, DK, SE, Norvège. Il s'agit des principaux acteurs du marché qui représentent environ 85% en termes de valeur marchande.

⁵ Le personnel employé pour la fourniture de services de radiodiffusion est porté en compte.

5. Téléphonie fixe

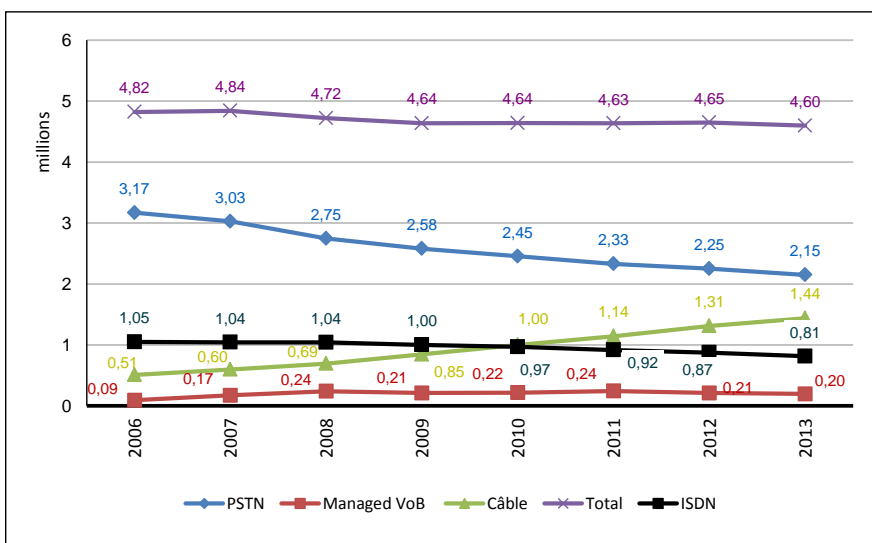
5.1. Accès au réseau téléphonique fixe

5.1.1. Portabilité des numéros fixes

Le nombre total de canaux d'accès au réseau téléphonique fixe diminue de 1,1% pour retomber à 4,6 millions de canaux d'accès.

Les accès PSTN traditionnels au réseau fixe continuent à subir en 2013 la pression concurrentielle des services vocaux managed VoB (essentiellement la téléphonie via le câble). Le schéma ci-dessous montre que le recul au niveau PSTN (- 4,5%) s'accompagne d'une augmentation du nombre d'accès vocaux via le câble et des autres accès vocaux managed VoB. + 7,3% pour atteindre 1,634 million de canaux d'accès.

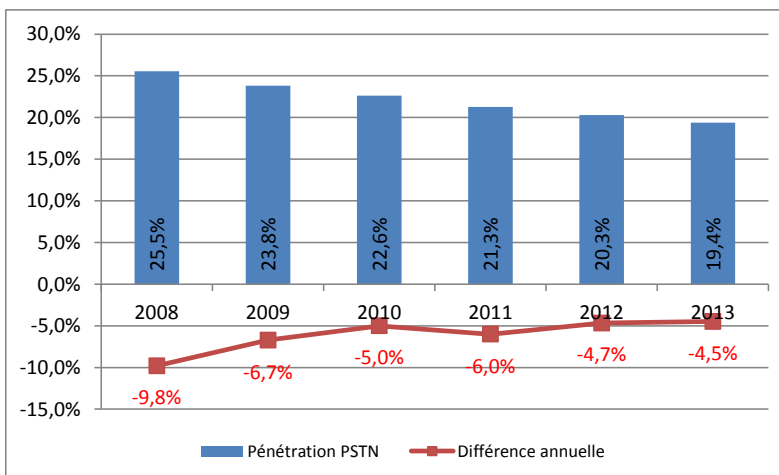
Schéma 8: Évolution des canaux d'accès au réseau téléphonique fixe



Source: IBPT (opérateurs)

Le recul des accès PSTN stagne depuis 2012. En 2013, la pénétration PSTN a reculé de 4,5% pour retomber de 20,2% à 19,3% de la population. En 2012, la diminution était encore de 4,7% et en 2011, de 6%.

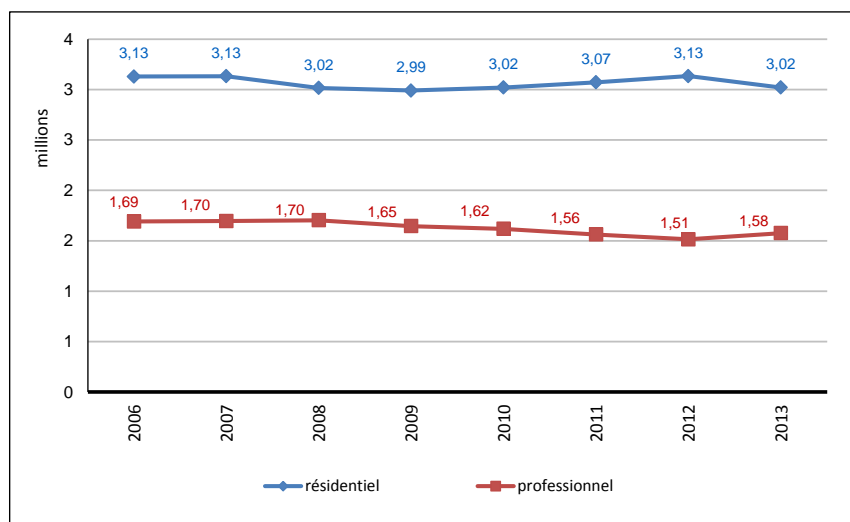
Schéma 9: Pénétration des accès PSTN (% de la population) et modification annuelle (en %)



Source: IBPT (opérateurs)

La perte de lignes fixes peut être entièrement imputée au marché résidentiel. Après une période de stabilité, une diminution significative du nombre de lignes d'accès résidentielles se poursuit en 2013, avec un pourcentage de 3,6%. L'inverse se produit sur le marché non résidentiel: après une période de recul, le marché non résidentiel enregistre de nouveau une croissance: + 4% pour atteindre un total de 1 575 757 canaux vocaux⁶.

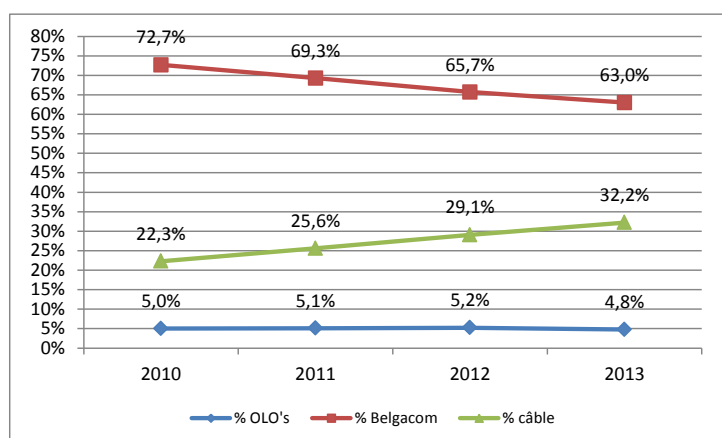
Schéma 10: Volume de canaux d'accès au réseau téléphonique fixe par segment de clientèle



Source: IBPT (opérateurs)

La part de marché de l'opérateur historique sur le marché de détail reste élevée, malgré une baisse du nombre de canaux d'accès de 164 349, avec une part de marché de 63% en 2013. Les câblo-opérateurs ont renforcé conjointement leur seconde position avec une croissance de 29,1% pour atteindre 32,2%. La vente d'accès à la téléphonie vocale fixe par d'autres opérateurs alternatifs sur la base de leur propre réseau et/ou accès réglementé (dégroupeage/accès large bande de gros) reste limitée à 4,8%.

Schéma 11: Parts de marché sur le marché d'accès au réseau téléphonique fixe.



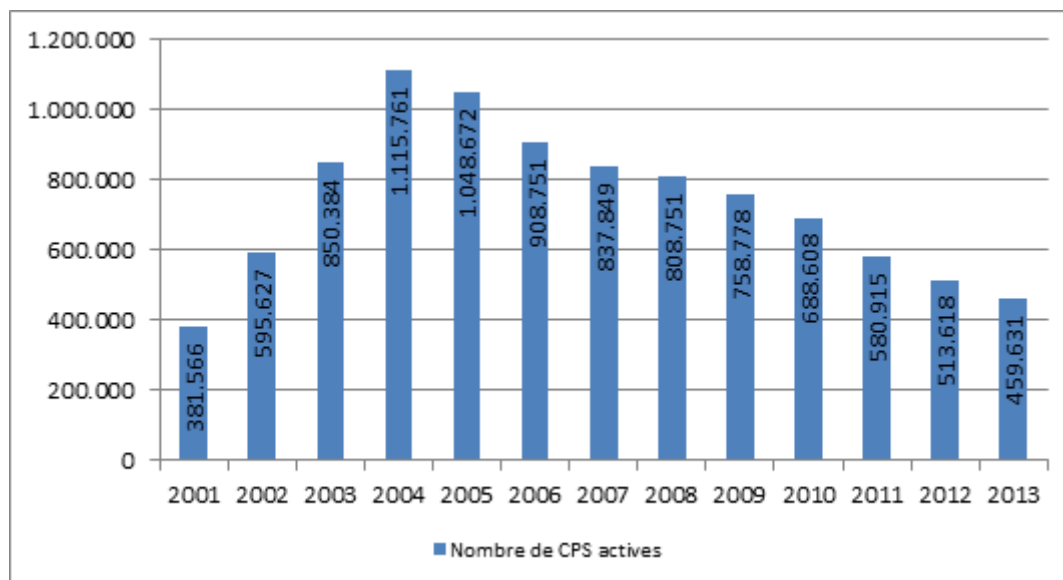
Source: IBPT (opérateurs)

⁶ L'augmentation des canaux d'accès non résidentiels est influencée par la révision de la distinction entre marché résidentiel et non résidentiel chez Telenet SA. Les accès résidentiels sont des connexions de ménages à des fins d'usage privé. Les accès à toute autre fin (travail, formation, autorité publique,...) sont considérés comme non résidentiels.

5.1.2. Accès voix indirects sur le réseau fixe

La tendance qui consiste à regrouper l'accès et les appels de téléphonie fixe et l'importante pénétration mobile se traduisent par une baisse d'importance de la CPS: -12 % en 2013.

Schéma 12: Évolution du nombre de CPS actives (2002-2013)

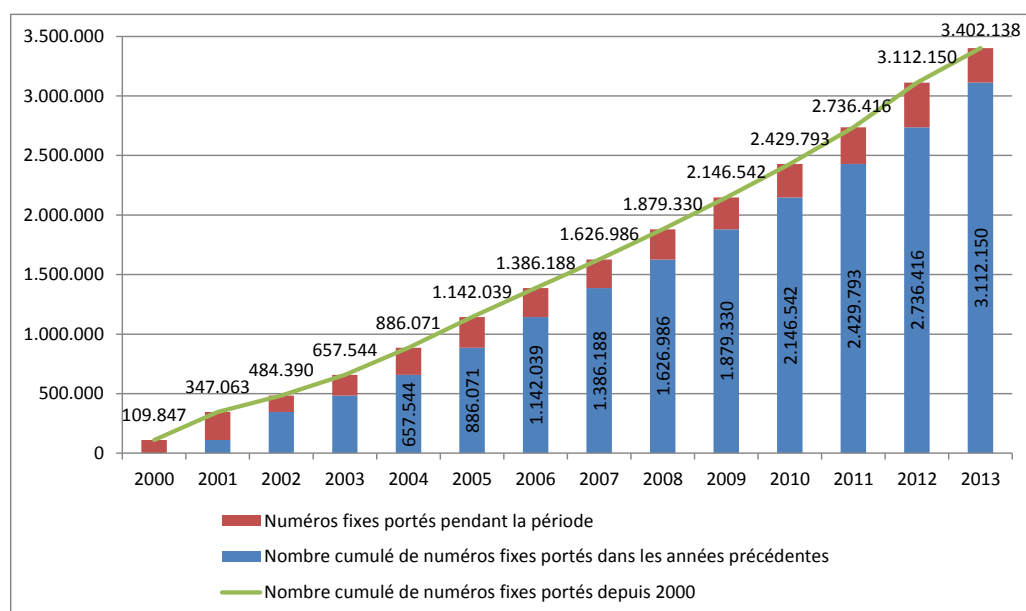


Source: IBPT

5.1.3. Portabilité des numéros fixes

En 2013, le portage de numéros fixes a enregistré une diminution de 23% par rapport à 2012. 289 988 contre 375 734 un an plus tôt. Le nombre cumulé de numéros fixes portés s'élève à 3 402 138. 20% des portages fixes se font en 2013 entre OLO.

Schéma 13: Évolution du nombre de numéros fixes portés



Source: IBPT (ASBL Portabilité des numéros)

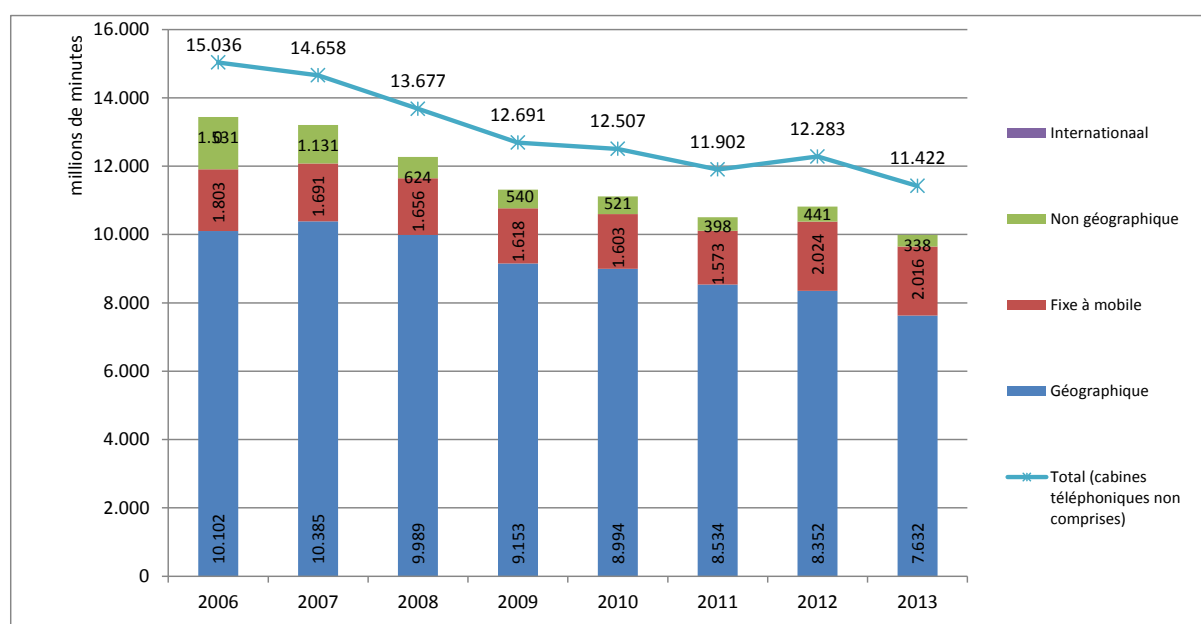
5.2. Trafic de téléphonie vocale fixe

5.2.1. Trafic vocal fixe sortant: volume

Le volume total de minutes vocales sortantes via les réseaux téléphoniques conventionnels (analogique/ISDN) et des réseaux basés via managed IP (acheminés via des lignes d'accès large bande⁷) diminue de 7% pour atteindre 11,42 milliards de minutes.

Le trafic national régresse de 7,7% pour retomber à 9,986 milliards de minutes. La croissance initiée en 2012 de fixe à mobile et des appels internationaux ne se poursuit pas. Le trafic vers des appareils mobiles diminue de 0,4% pour retomber à 2,016 milliards de minutes et les minutes d'appels internationaux diminuent de 2% pour retomber à 1,436 milliard de minutes.

Schéma 14: Évolution du trafic de téléphonie fixe (millions de minutes)

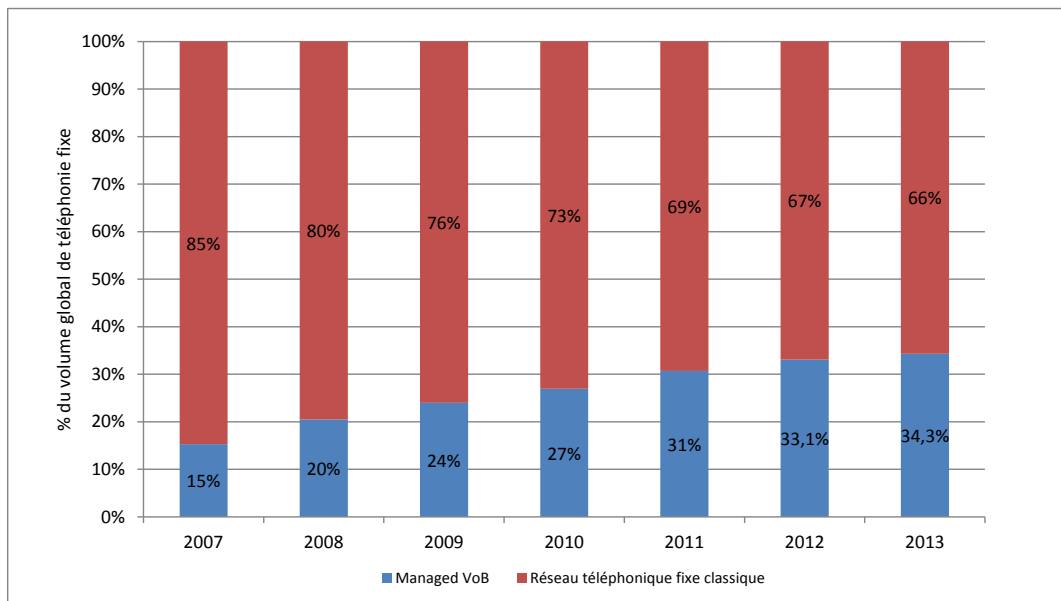


Source: Opérateurs (IBPT)

Le volume de trafic vocal des utilisateurs managed VoB atteint, en 2013, 3,915 milliards de minutes. La part du trafic vocal basé sur managed IP passe ainsi de 33% à 34,3%.

⁷ Téléphonie vocale offerte par un fournisseur qui contrôle l'accès et les propriétés du réseau propre. La communication vocale pour laquelle le public utilise Internet n'est pas comprise. La voix par Internet de PC à PC n'est pas comprise non plus. Le managed voice over broadband est cependant compris.

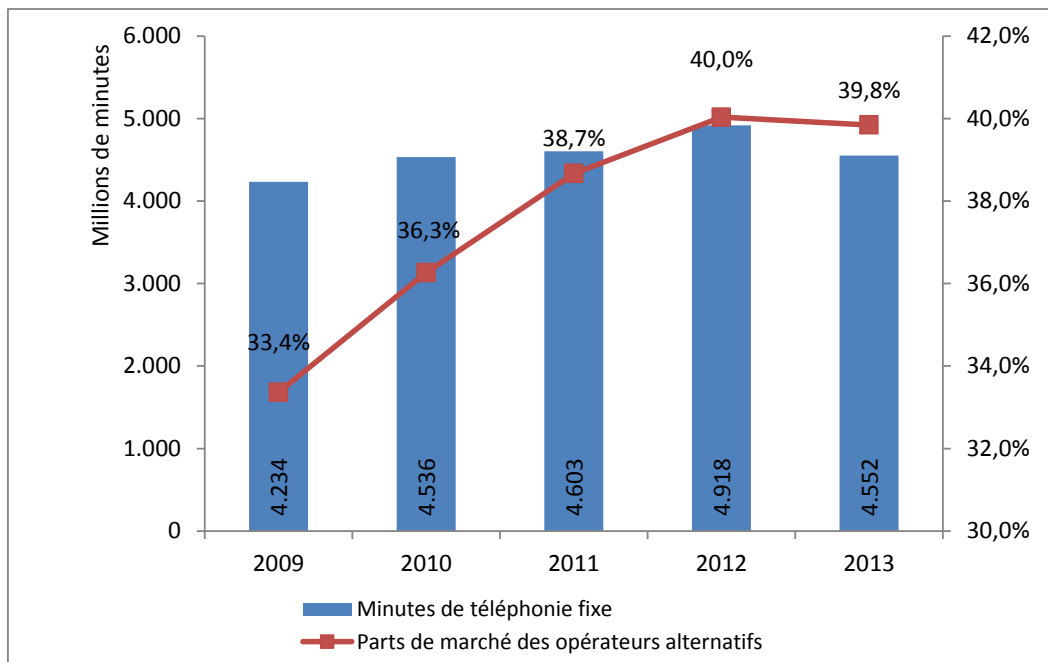
Schéma 15: Part de VoB dans le trafic de téléphonie vocale total



Source: IBPT (opérateurs)

Environ 4,552 milliards des 11,42 milliards de minutes de trafic vocal ont été vendues par des concurrents de l'opérateur historique, ce qui correspond à 39,8% de la totalité des minutes vocales.

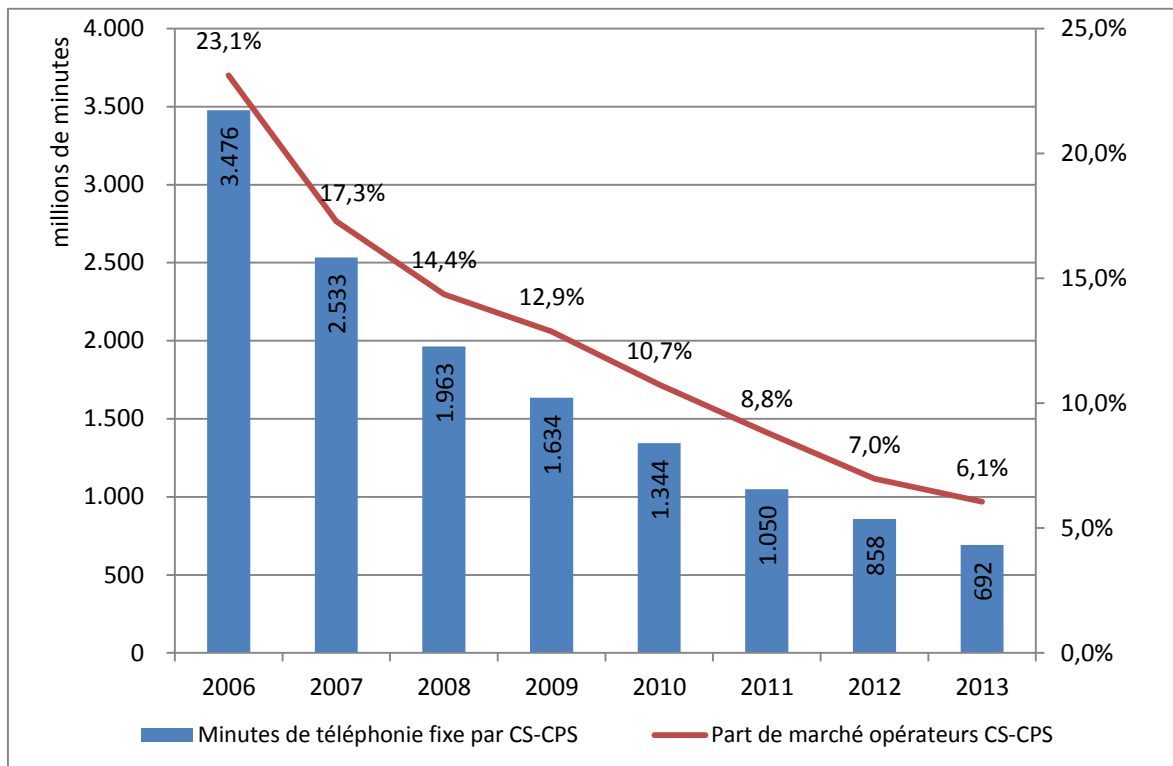
Schéma 16: Développement de la concurrence: volume du trafic vocal fixe et part de marché des opérateurs alternatifs



Source: IBPT (opérateurs)

Le recours à la sélection et la présélection du transporteur poursuit sa régression. Le volume d'appels indirects est estimé pour 2013 à 692 millions de minutes, ce qui correspond à 6,1% du volume vocal total contre 7% un an plus tôt.

Schéma 17: Évolution trafic vocal indirect par CS-CPS



Source: IBPT (opérateurs)

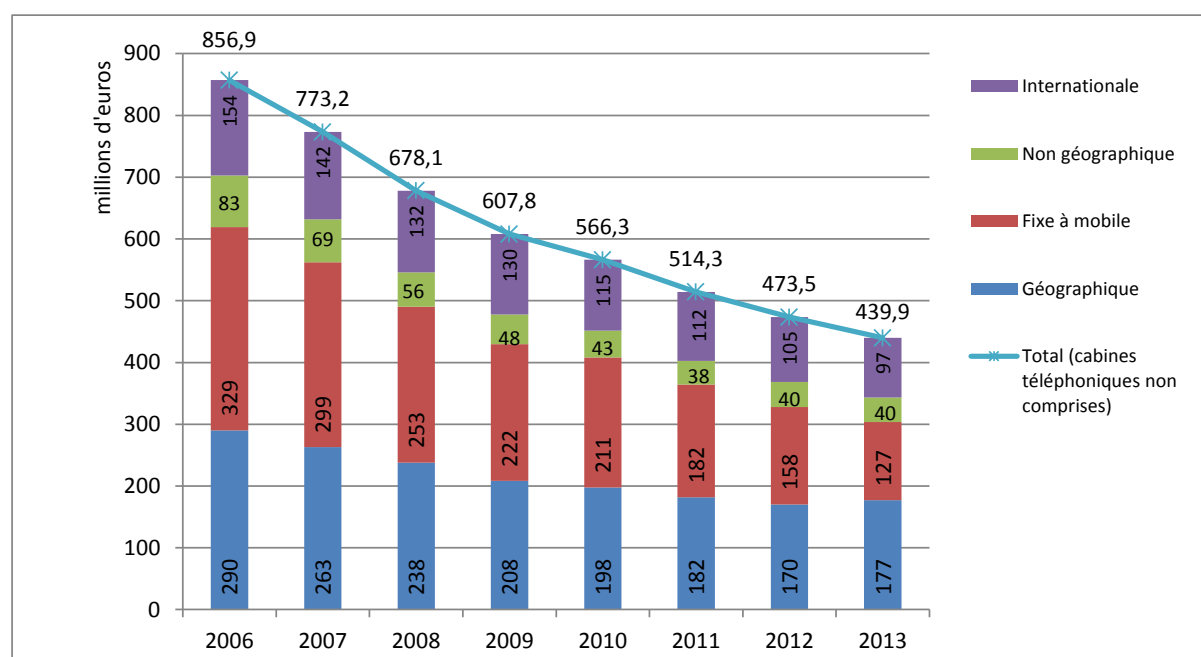
5.2.2. Trafic vocal fixe sortant: revenus (appels)

15 opérateurs⁸ ont clôturé l'année 2013 avec des revenus générés par la voix fixe en baisse: - 7,1 % pour retomber à 439,9 millions d'euros. Cette tendance à la baisse ralentit: -7,1% YoY⁹ par rapport à -7,9% en 2012 et -9,2% en 2011.

Ces revenus sont influencés négativement par:

- 1) la perte d'accès au réseau téléphonique fixe -51 618 canaux vocaux
- 2) la diminution, depuis le 1er janvier 2013, à 1,08 cent/minute des tarifs de terminaison mobile qui sont pris en compte dans les tarifs des appels vers des appareils mobiles.
- 3) le succès grandissant des appels via l'Internet public (Skype et autres services similaires)
Les hausses tarifaires des offres conjointes comprenant la téléphonie fixe et des minutes d'appel auprès des deux opérateurs principaux (Belgacom et Telenet) engendrent davantage de revenus générés par les appels vers des numéros géographiques (+4%) mais ne peuvent pas compenser la baisse du chiffre d'affaires due à la perte d'accès au réseau téléphonique fixe et la diminution des MTR.

Schéma 18: Évolution du chiffre d'affaires généré par le trafic vocal sortant fixe



Source: IBPT (opérateurs)

⁸ Minutes de téléphonie vocale fixe vendues par 15 sociétés: 3StarsNet, Belgacom, Brutélé, Crosscom Belgium, BT Limited, Colt Telecom, Telenet, Mobistar, Mobistar Enterprise, Scarlet Belgium, Base Company, Tecteo, Toledo, Numericable, Verizon Belgium Luxembourg (y compris les minutes internationales vendues aux revendeurs).

⁹ YoY = year on year

5.2.3. ARPU de la voix fixe (abonnement + appels)

Sur une base annuelle, l'ARPU généré par la téléphonie fixe, exprimée en euros par mois et par canal d'accès fixe retombe de 22,39 à 22,04 en 2013¹⁰.

Tant le marché résidentiel que non résidentiel présentent une diminution de l'ARPU mensuel généré par la téléphonie vocale fixe de 0,5 euro/mois.

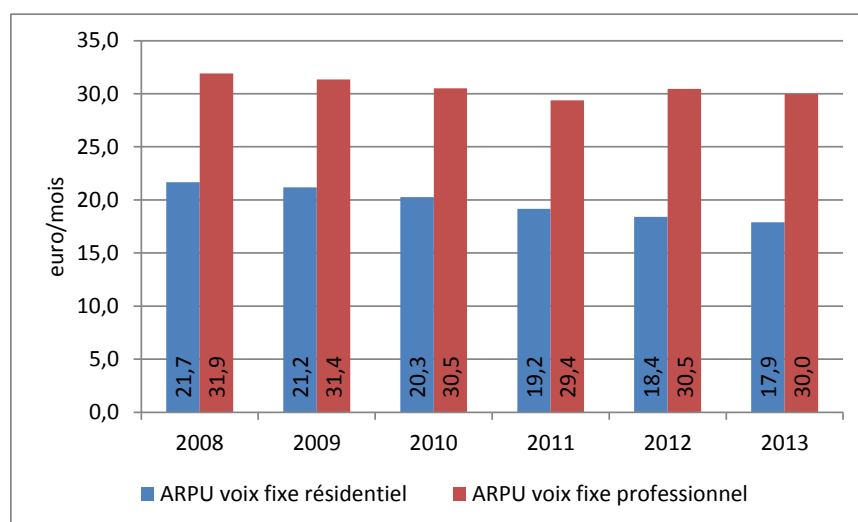
Schéma 19: Calcul de l'ARPU généré par la téléphonie vocale fixe (euros/mois/canal d'accès fixe)

		2012	2013
Chiffre d'affaires généré par la téléphonie fixe - millions d'euros (voir point 3.1)	Total	1244,24	1214,31
	Résidentiel	690,71	647,69
	Non résidentiel	553,54	566,61
Nombre de canaux d'accès au réseau téléphonique fixe - en millions (voir point 4.1.1)	Total	4,64	4,59
	Résidentiel	3,13	3,02
	Non résidentiel	1,51	1,58
ARPU téléphonie vocale fixe par canal d'accès fixe (euros/mois)	Total	22,39	22,04
	Résidentiel	18,4	17,9
	Non résidentiel	30,5	30,0

Source : IBPT (opérateurs)

Sur la période 2008-2013, l'ARPU généré par la voix fixe sur le marché résidentiel présente une régression moyenne annuelle de 3,8%. Sur le marché non résidentiel, la régression annuelle moyenne reste limitée à 1,3%.

Schéma 20: Évolution de l'ARPU téléphonie vocale fixe sur la période 2008-2013: résidentiel/non résidentiel



Source: IBPT (Opérateurs)

¹⁰ L'ARPU généré par la voix fixe est calculé en divisant les revenus annuels générés par la voix (à l'exception des équipements, de l'activation et de l'installation) par le nombre de canaux d'accès fixe à la fin de l'année en question. Il est tenu compte pour cela des revenus générés par les abonnements CS/CPS commercialisés via la ligne de l'opérateur d'accès. Pour éviter les doubles comptages, les lignes CS/CPS ne sont pas prises en compte dans le volume.

5.2.4. Prix moyen des appels de téléphonie vocale fixe (par minute)

Le prix moyen de la téléphonie vocale fixe est calculé en divisant les revenus générés par les appels vocaux fixes (à l'exception des revenus générés par les appels au départ de cabines téléphoniques et la revente) par le nombre de minutes de trafic sortant au départ de téléphones fixes.

Schéma 21: Calcul du prix moyen d'une minute d'appel fixe.

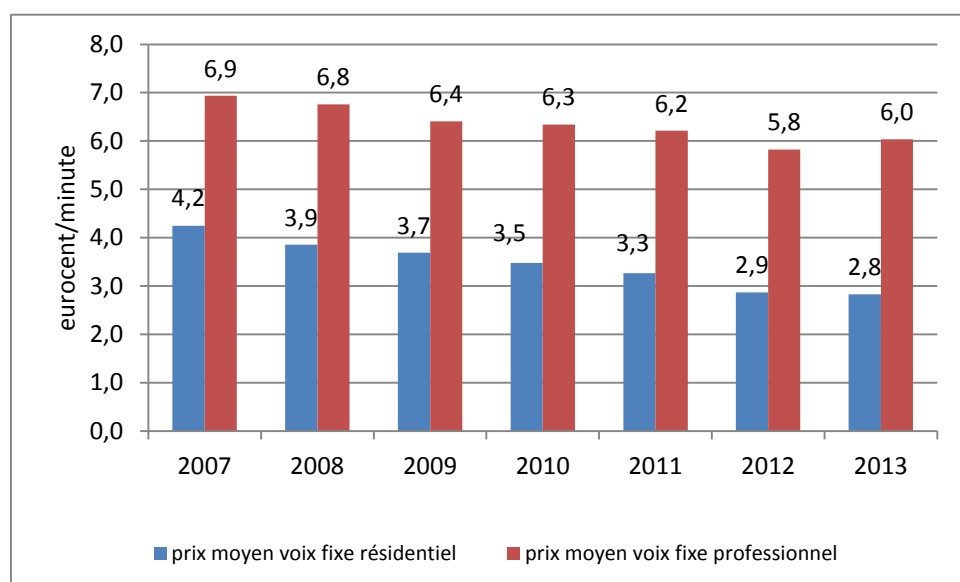
		2012	2013
Revenus des appels vocaux fixes (cabines téléphoniques et revente non comprises) - millier d'euros	Total	464 386	433 709
	Résidentiel	235 401	220 070
	Non résidentiel	228 986	213 639
Nombre de minutes du trafic vocal sortant - x 1000	Total	12 149 696	11 316 708
	Résidentiel	8 216 259	7 778 163
	Non résidentiel	3 933 437	3 534 226
Prix moyen par minute - cents/minute	Total	3,82	3,83
	Résidentiel	2,9	2,8
	Non résidentiel	5,8	6

Source: IBPT (opérateurs)

Entre 2007 et 2013, le prix moyen d'une minute d'appel fixe sur le marché résidentiel a chuté en moyenne annuellement de 6,6%, pour retomber à 2,8 cents/minute.

C'est moins cher que le prix moyen sur le marché non résidentiel qui est de 6 cents/minute. L'introduction de plans tarifaires peu onéreux (comme Happy Time et Freephone) et des offres conjointes sur le marché résidentiel y contribuent.

Schéma 22: Évolution du prix moyen de la téléphonie fixe: résidentiel - non résidentiel



Source: IBPT (opérateurs)

5.2.5. Trafic vocal entrant sur le réseau fixe: volume et chiffre d'affaires

Les tarifs d'interconnexion actuels de Belgacom sont fixés par l'Institut, conformément à sa décision du 11 août 2006 se basant sur le modèle « top-down fully distributed cost » de Belgacom.

En attendant la fixation des prix conformément à la méthodologie de calcul des coûts BU-LRIC, les prix de terminaison de Belgacom sont maintenus au même niveau. Les prix plafond pour les opérateurs de réseau alternatifs ont été fixés au même niveau symétrique¹¹:

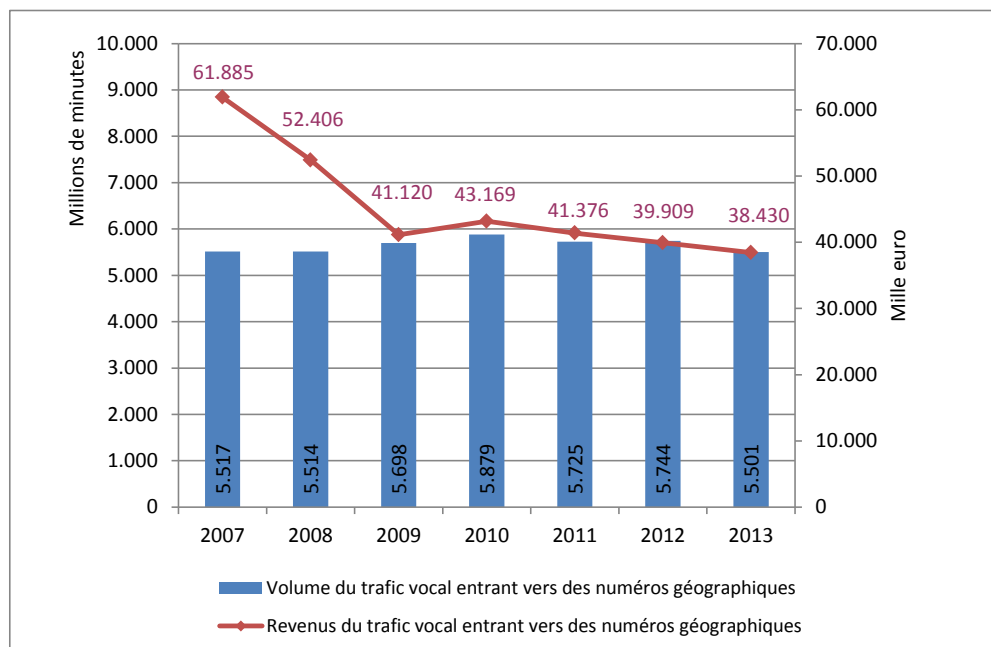
Schéma 23: Prix plafond pour la terminaison d'appel sur le réseau fixe

Type de communication	Coûts d'établissement (en cents)		Prix par minute (en cents)	
	Heure de pointe	Heures creuses	Heure de pointe	Heures creuses
Terminaison locale	0,314	0,164	0,514	0,270
Terminaison intra zone d'accès	0,443	0,232	0,727	0,381
Terminaison extra zone d'accès	0,568	0,298	0,932	0,489

Source: IBPT

Un calcul du tarif moyen pour la terminaison d'appel fixe vers un numéro géographique, sur la base du chiffre d'affaires et du volume pour 2013, donne un tarif de 0,70 cent/minute.

Schéma 24: Évolution du prix moyen de la terminaison d'un appel vers un numéro géographique sur le réseau fixe.



Source: IBPT (opérateurs)

¹¹ Voir la décision du Conseil du 2 mars 2012 concernant l'analyse de marché du marché de la terminaison d'appel sur le réseau téléphonique public en position déterminée.

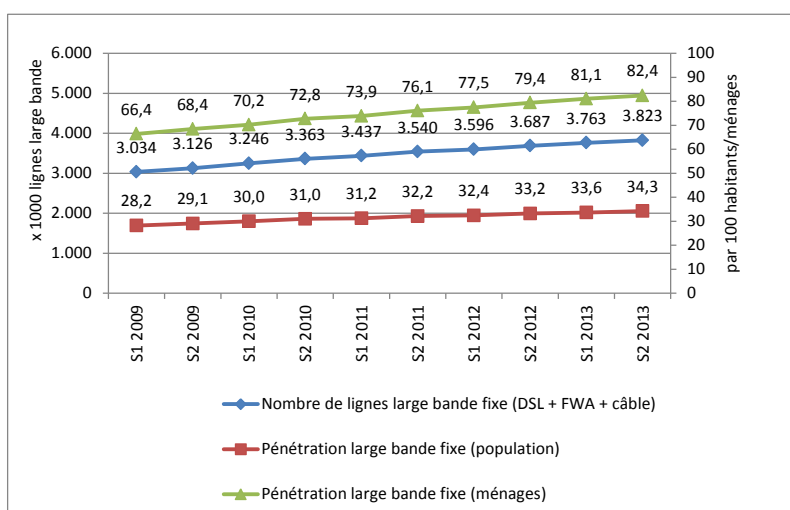
6. Large bande fixe

6.1. Volume

Le nombre de lignes large bande fixes a augmenté en 2013 de 136 385, ce qui donne un total de lignes large bande fixes de 3,823 millions¹². Malgré une croissance semestrielle constante de 2,5% en moyenne depuis fin 2009, il est bien question d'un léger ralentissement de la croissance: +3,7% en 2013 contre +4,2% en 2012.

La pénétration atteint, fin 2013, 34,3% en termes de population et 82,4% en termes de foyers; la Belgique se situe ainsi parmi les premiers pays de l'Union européenne.

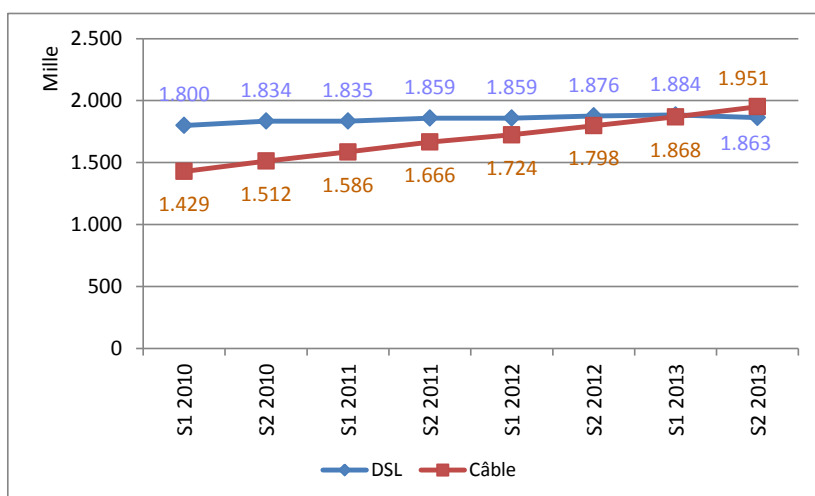
Schéma 25: Évolution du volume de la large bande fixe et pénétration



Source: IBPT (opérateurs)

Le câble devient la technologie principale au second semestre de 2013. Avec 1,951 million de lignes large bande, le câble dépasse le DSL (1,863 million de lignes large bande).

Schéma 26: Volume lignes large bande par technologie: DSL - câble

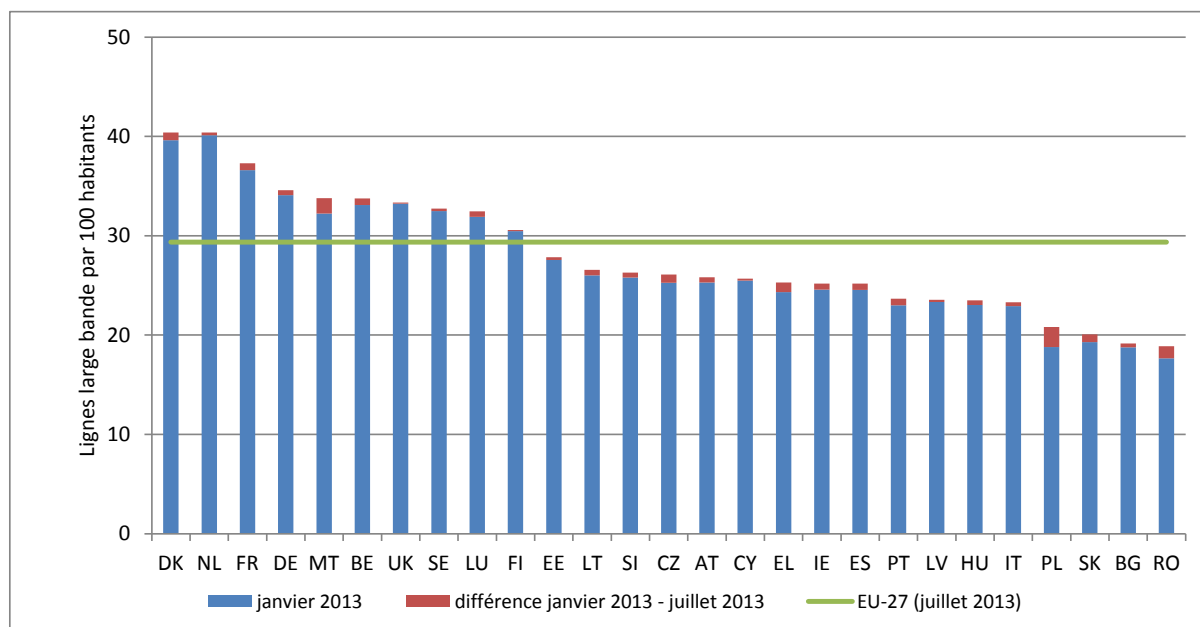


Source : IBPT (opérateurs)

¹² Sur la base de données de 31 ISP.

Dans le classement des 27 pays européens concernant la pénétration de la large bande fixe, le Danemark est en tête: 40,3891 connexions large bande fixe par 100 habitants (juillet 2013). La Belgique occupe la sixième place, une position qui est renforcée, puisqu'elle l'occupait également en juillet 2012 et en janvier 2013.

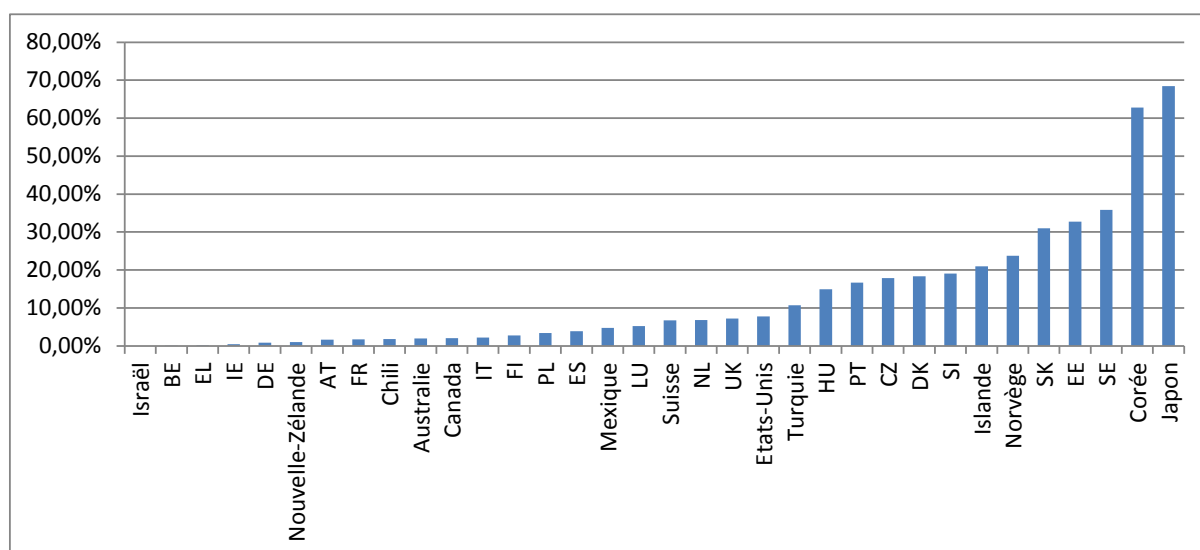
Schéma 27: Pénétration large bande fixe dans l'Europe des 27: janvier et juillet 2013



Source: IBPT (Digital Agenda Scoreboard EC)

Le nombre de connexions large bande via la fibre optique jusqu'au domicile ne représente en Belgique que 0,08% du nombre total de connexions large bande. La moyenne au sein de l'OCDE se situe à 15,75%. En tête du peloton se retrouvent le Japon avec 68,45% et la Corée du Sud avec 62,76%.

Schéma 28: % de connexions large bande via fibre optique: juin 2013

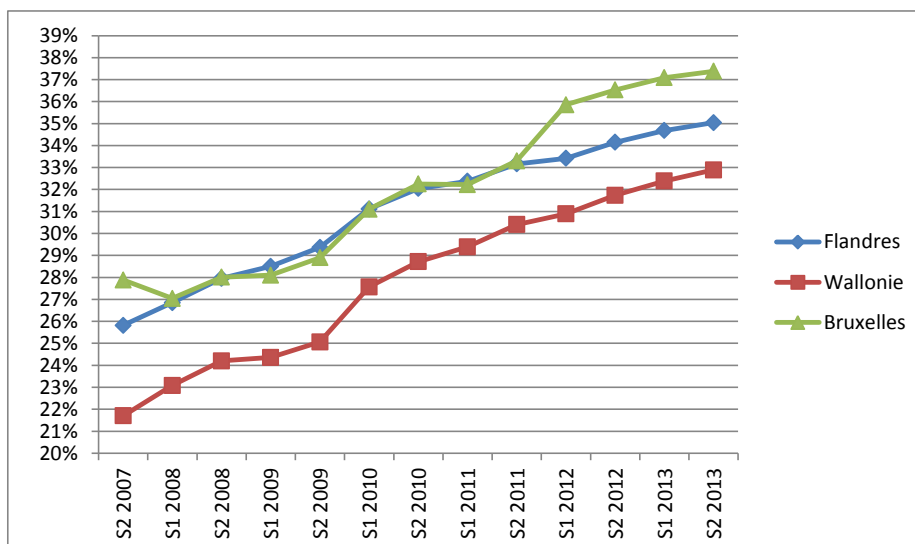


Source: OCDE

6.2. Évolution géographique de la large bande fixe

On enregistre en 2013 tant à Bruxelles qu'en Flandre une croissance de la pénétration de la large bande fixe de 0,9 point de pourcentage, qui atteint ainsi respectivement 37,4% dans la Région bruxelloise et 25% en Région flamande. En Région wallonne, une croissance de 1,2 point de pourcentage engendre une pénétration de 32,9%.

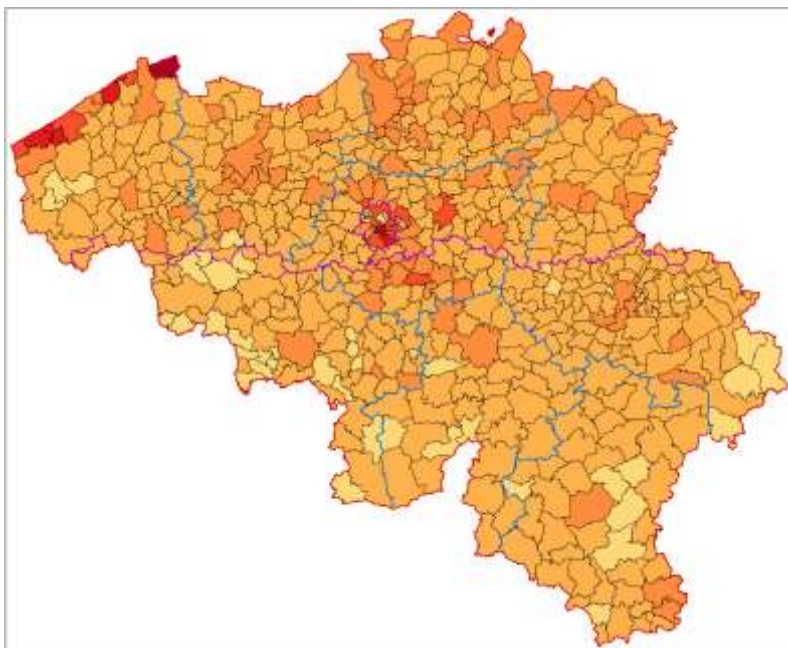
Schéma 29: Évolution de la pénétration large bande fixe (population) par région



Source: IBPT (ISP)

La pénétration de la large bande le 1er janvier 2014, comme l'indique le schéma ci-dessous¹³, varie de 27 à 55% du nombre d'habitants de la commune fusionnée.

Schéma 30: Pénétration large bande fixe par commune fusionnée, 1er janvier 2014



Source: IBPT (ISP)

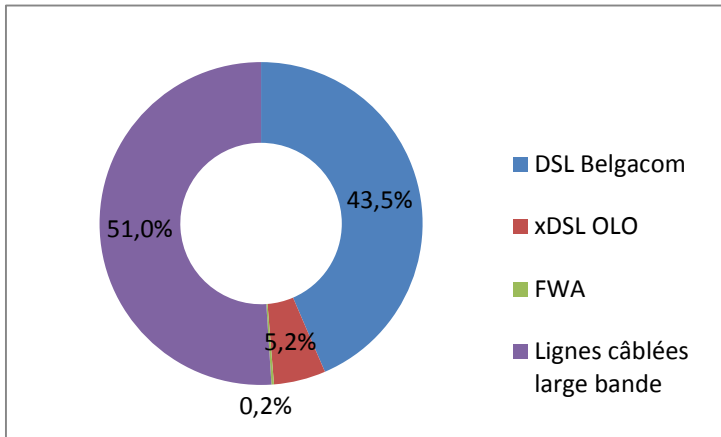
¹³ Plus la couleur est foncée, plus la pénétration large bande fixe est élevée.

6.3. Rapports de marché

En 2013, les fournisseurs du câble ont vu leur part de marché pour la large bande augmenter encore davantage: de 48,8% à 51%. Belgacom (Scarlet y compris) limite sa perte de part du marché à 0,9 point de pourcentage (de 44,4% à 43,5%).

La plus grande perte en 2013 est celle qu'ont connue les opérateurs DSL alternatifs: de 6,5 à 5,2%.

Schéma 31: Parts de marché large bande fixe (janvier 2014)

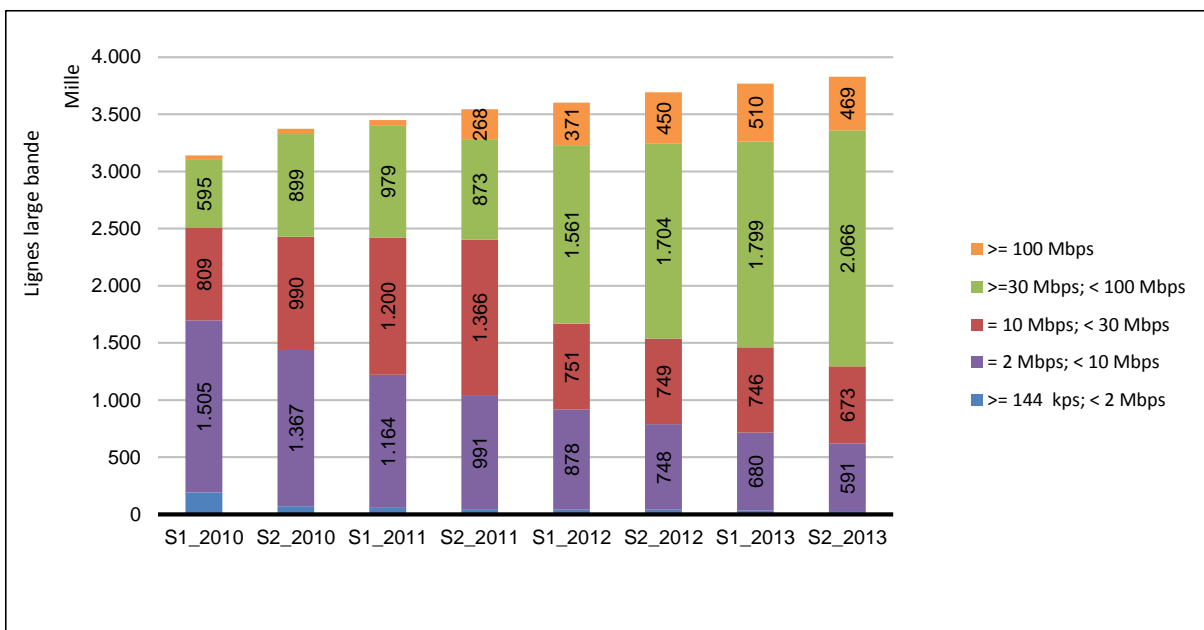


Source: IBPT (ISP)

6.4. Vitesse

La vente de connexions large bande rapides (> 30 Mbit/s) a augmenté en 2013 de 2,154 à 2,534 millions. Leur part dans le nombre total de connexions large bande connaît donc une augmentation annuelle et passe de 58 à 66%.

Schéma 32: Nombre de connexions large bande par catégorie de vitesse



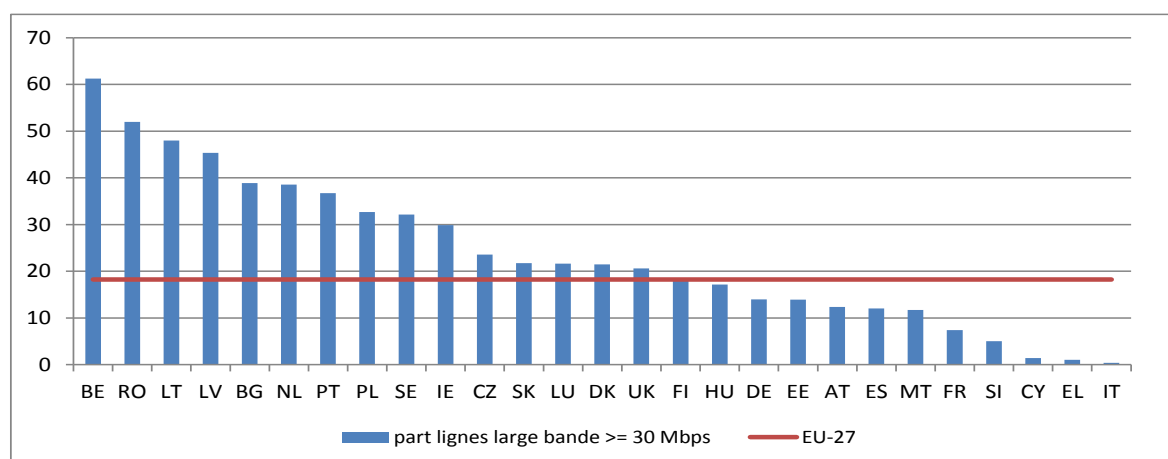
Source: IBPT (ISP)

Un moteur important est, outre la présence des réseaux câblés entièrement équipés de Docsis 3.0, la poursuite du déploiement du réseau VDSL de Belgacom. À la fin du troisième trimestre de 2013, VDSL couvre 89% du territoire belge, contre 86% fin 2012. Le déploiement de la technologie Dynamic Line Management développée en interne a engendré une augmentation des vitesses de téléchargement sur le réseau large bande jusqu'à 50 Mbps: environ un quart des ménages belges peut bénéficier de ce débit.¹⁴

Les câblo-opérateurs Voo et Telenet offrent au maximum respectivement 100 Mbps et 120 Mbps. Le câblo-opérateur Numericable a lancé en septembre 2013 une offre à 200 Mbps.

Dans le classement européen de la part des connexions large bande fixes haut débit (>= 30 Mbps), la Belgique occupe la première place.

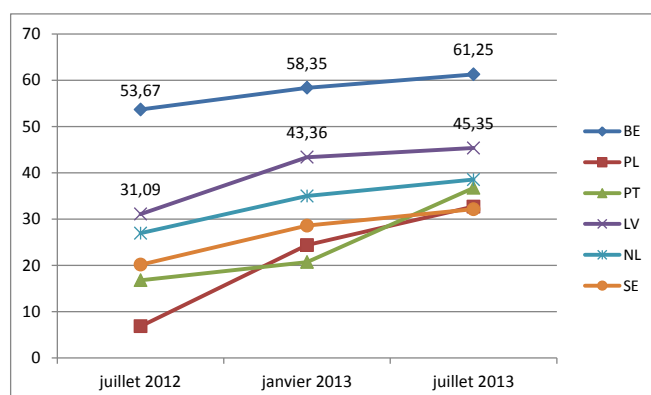
Schéma 33: Part des connexions large bande fixes haut débit >= 30 Mbps (juillet 2013)



Source: IBPT (Digital Agenda Scoreboard EC)

Sur la période juillet 2012 - juillet 2013, la part des connexions large bande fixes d'au moins 30 Mbps augmente en Belgique de 7,59 points de pourcentage pour atteindre 61,25% du nombre total de connexions large bande fixes. Au sein de l'UE, la Pologne enregistre la plus forte progression en points de pourcentage (25,84), suivie du Portugal (19,94), de la Lettonie (14,26), de la Suède (11,97) et des Pays-Bas (11,59).

Schéma 34: Évolution de la part des connexions large bande fixes haut débit: juillet 2012 - juillet 2013



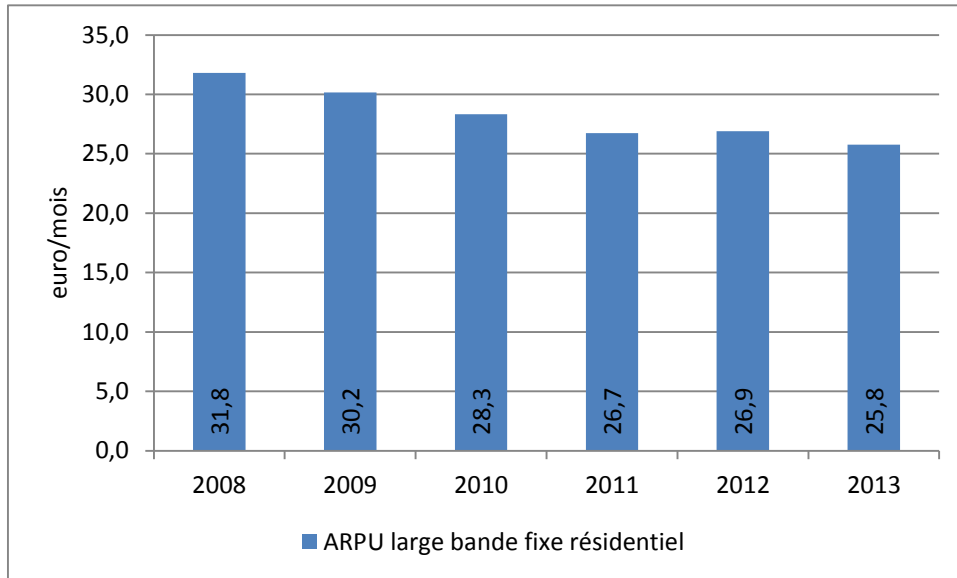
Source: IBPT (Digital Agenda Scoreboard EC)

¹⁴ Site Internet Belgacom

6.5. ARPU large bande fixe

Sur le marché résidentiel, l'ARPU généré par la large bande en 2013 s'élève à 25,8 euros par mois, soit 4,3% de moins qu'en 2012¹⁵.

Schéma 35: Évolution ARPU résidentiel de la large bande fixe



Source: IBPT (Opérateurs)

¹⁵ Sur la base de données de Base Company, Belgacom SA, Brutélé, Mobistar, Numericable, Scarlet, Telenet, Tecteo.

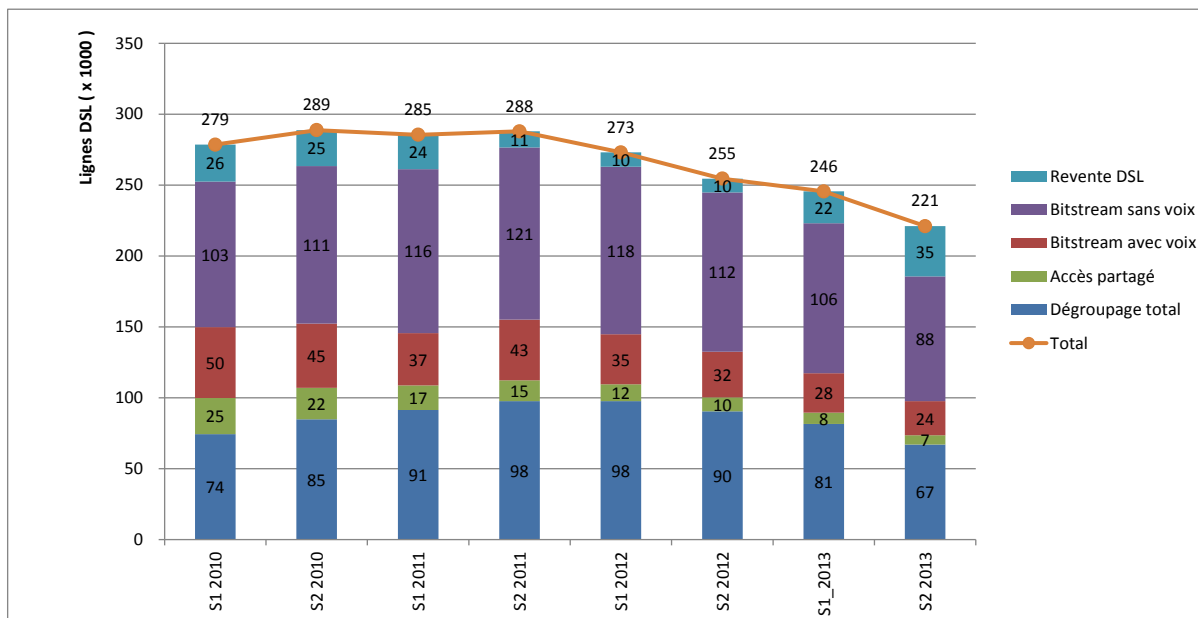
L'ARPU généré par la large bande fixe est calculé en divisant les revenus de la fourniture de la large bande fixe par le nombre moyen de lignes large bande fixes sur la période en question.

6.6. Large bande fixe de gros

L'accès dégroupé (dégroupage complet et accès partagé) continue à perdre des parts de marché et retombe de 39,4% du nombre total d'accès large bande de gros à 33,3%.

Les lignes bitstream perdent elles aussi 6,1 points de pourcentage des parts de marché: de 56,8 à 50,7%.

Schéma 36: Vente de lignes large bande fixes de gros par Belgacom (lignes vendues à Scarlet non comprises)



Source: IBPT (Belgacom)

27,9% des lignes bitstream et des lignes en revente prises conjointement (147 452) utilisent le réseau VDSL2 de Belgacom. Cela équivaut à 41 208 lignes, réparties en 12 034 lignes bitstream et 29 174 lignes en revente.

7. Service de données et de voix mobiles

7.1. Abonnés mobiles actifs

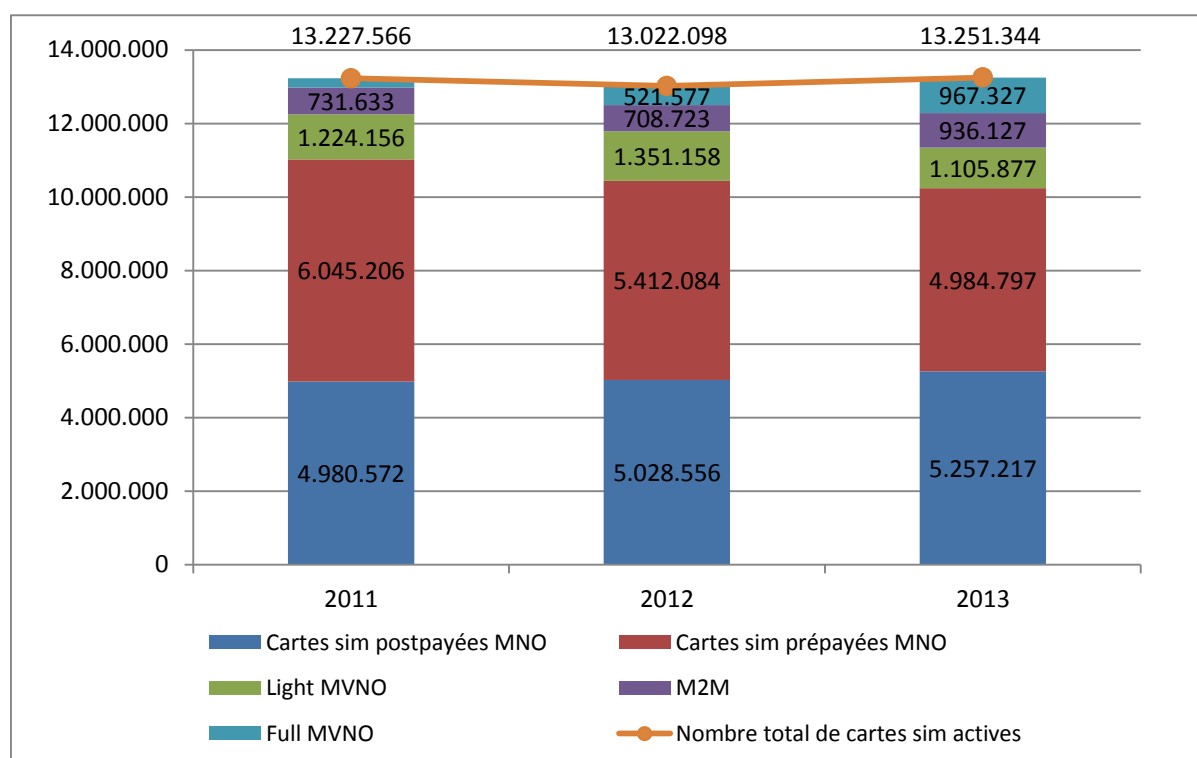
Fin 2013, l'on comptabilise en Belgique 13,25 millions de cartes SIM actives (M2M compris), soit une croissance de 1,7%.

Il s'agit du résultat combiné de:

- une diminution du volume de cartes SIM mobiles actives des opérateurs de réseau mobiles (hors M2M) de 10,440 à 10,242 millions.
- une augmentation du nombre de cartes SIM M2M de 32,1% pour atteindre 936 127.
- une augmentation de la clientèle mobile active des full MVNO¹⁶ de 85% pour atteindre 967 327.
- une baisse des cartes SIM actives des light MVNO de 18,2% pour atteindre 1 105 877.

La part de marché des cartes SIM mobiles postpaid est en augmentation et est passée de 56% fin 2012 à 59,5% fin 2013.

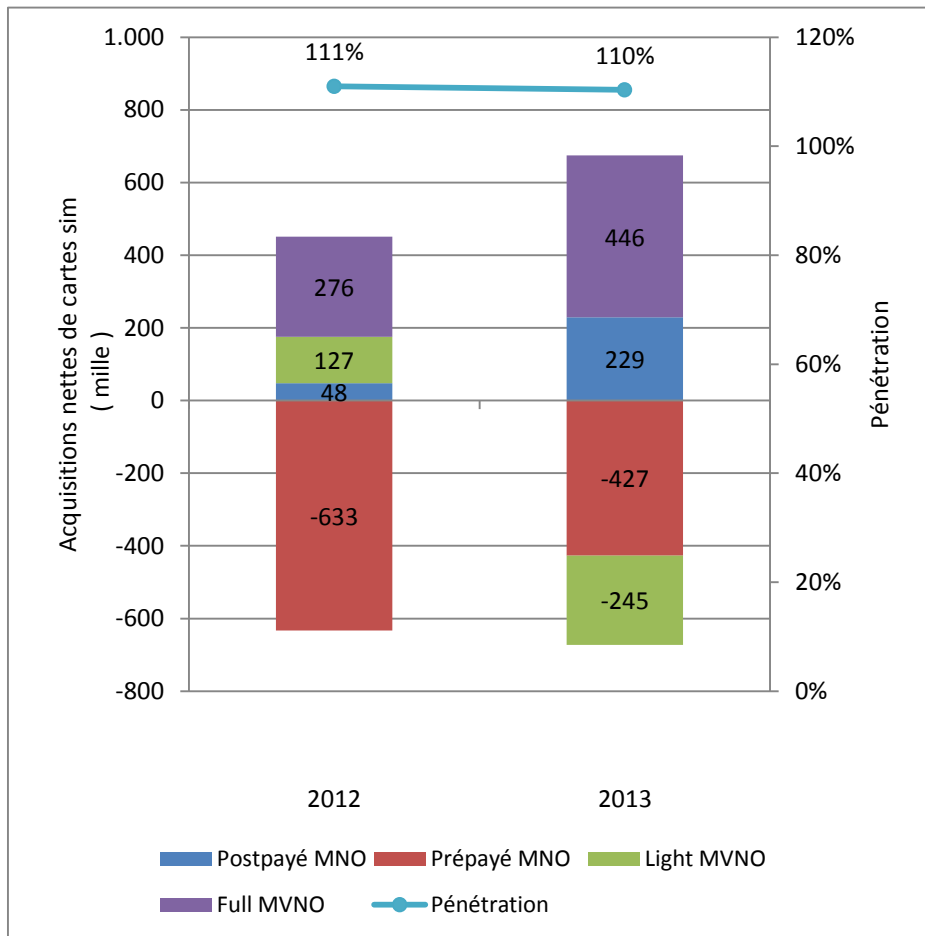
Schéma 37: Cartes SIM actives par type



Source: IBPT (opérateurs)

¹⁶ En août 2013, Voo est devenue un light MVNO de Mobistar. Lycamobile est passée en 2013 de light MVNO à full MVNO de Mobistar. Les données de Lycamobile concernent octobre 2013.

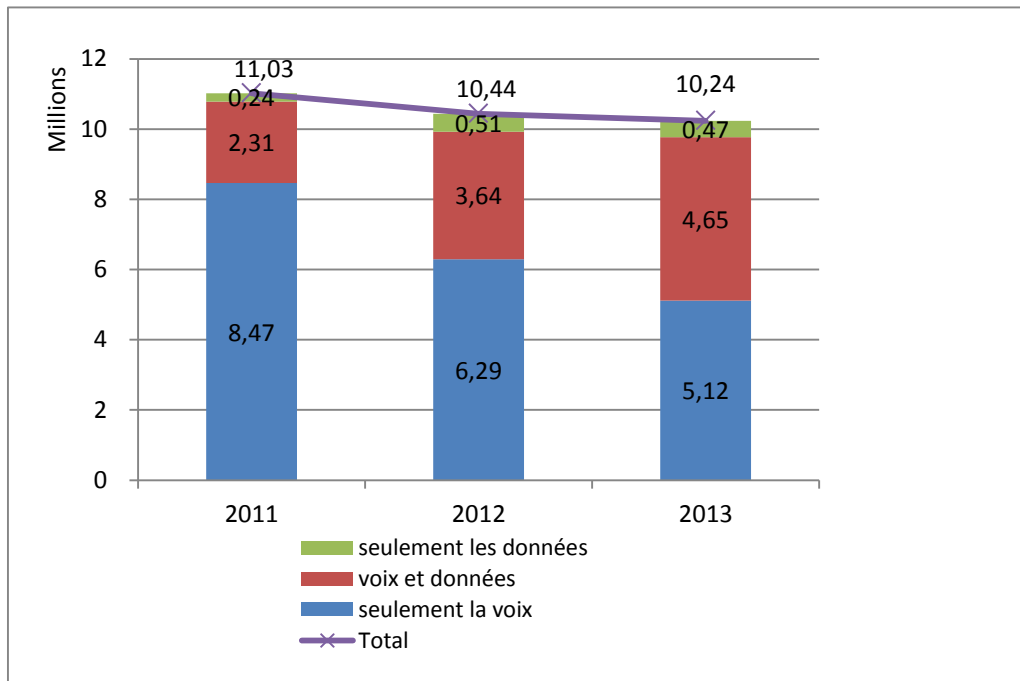
Schéma 38. Présentation séparée des acquisitions nettes et de la pénétration des cartes SIM actives (hors M2M)



Source: IBPT (opérateurs)

50% des cartes SIM actives des trois opérateurs de réseau mobile (MVNO non compris) sont uniquement utilisées pour les services vocaux mobiles, contre 60% en 2012. 45% de ces cartes sont utilisées pour la voix et les données mobiles. La part des cartes SIM actives qui sont uniquement utilisées pour les données mobiles reste limitée à 4,6%. La hausse de la vente de tablettes stimule cette dernière, mais l'utilisation largement répandue des smartphones et la plus grande disponibilité du WiFi constituent une alternative importante. Ce qui réduit considérablement les besoins en termes de services de données mobiles qui ne sont pas vendus avec un service vocal.

Schéma 39. Nombre d'abonnés mobiles actifs par type de service (MVNO non compris)

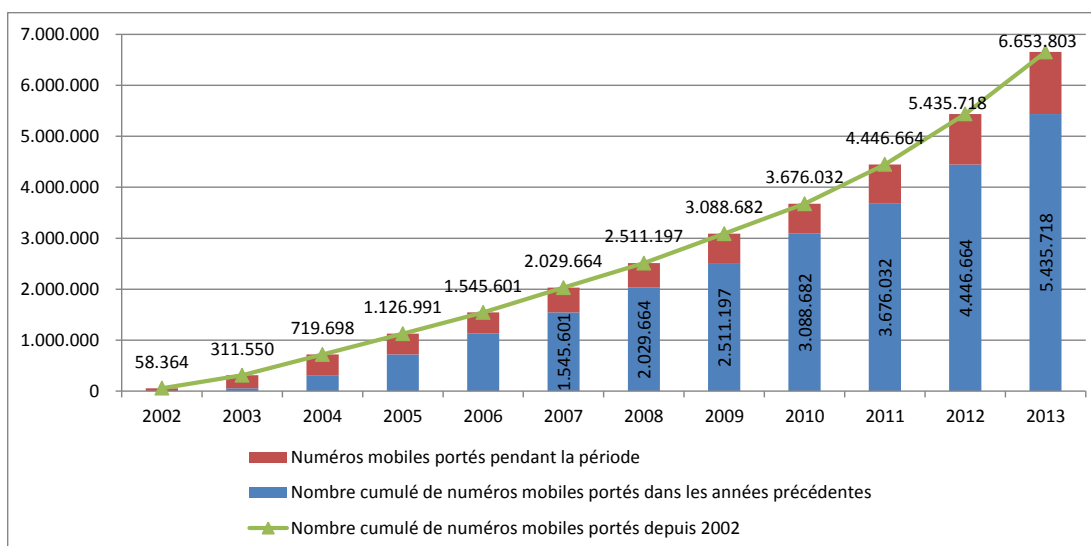


Source: IBPT (Opérateurs)

7.2. Portabilité des numéros mobiles

Le nombre de portages mobiles a augmenté de 23% en 2013 pour atteindre 1 218 085 unités. Avec 229 031 portages mobiles, l'on dépasse les 218 422 portages mobiles de l'année 2012, caractérisée en octobre par l'introduction d'une nouvelle loi télécoms qui a stimulé la liberté de mouvement des consommateurs¹⁷. Outre l'augmentation de la concurrence parmi les acteurs existants, le lancement de Lycamobile en tant que full MVNO a également influencé au dernier trimestre de 2013 le chiffre annuel de 2013.

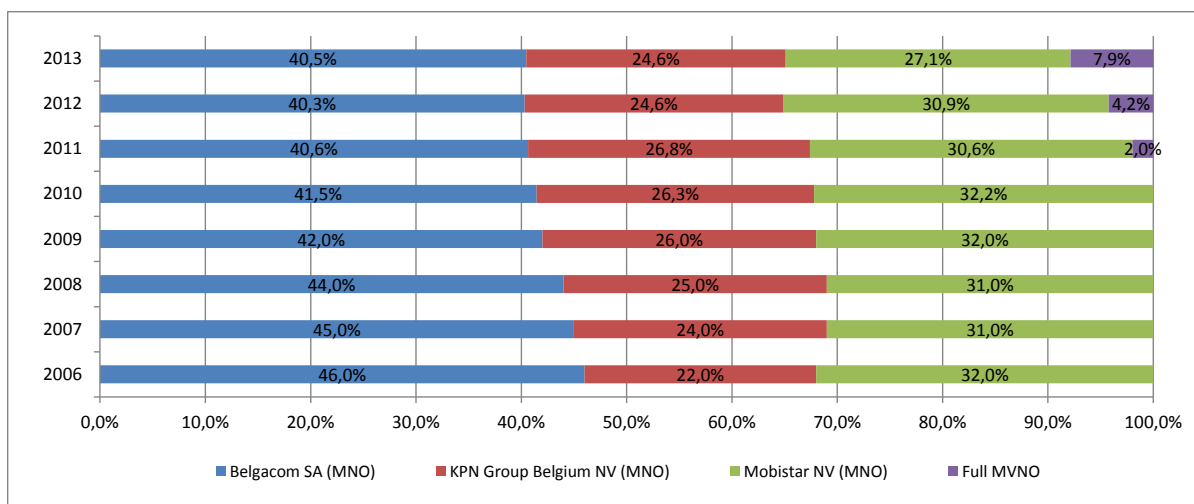
Schéma 40: Nombre de numéros mobiles portés



Source: IBPT (ASBL Portabilité des numéros)

Le succès des full MVNO qui utilisent le réseau de Mobistar modifie les rapports de marché: Telenet et Lycamobile. Leur part de marché double presque, de 4,2% à 7,9%.

Schéma 41: Parts de marché (abonnés mobiles actifs M2M non compris)



Source: IBPT (opérateurs)

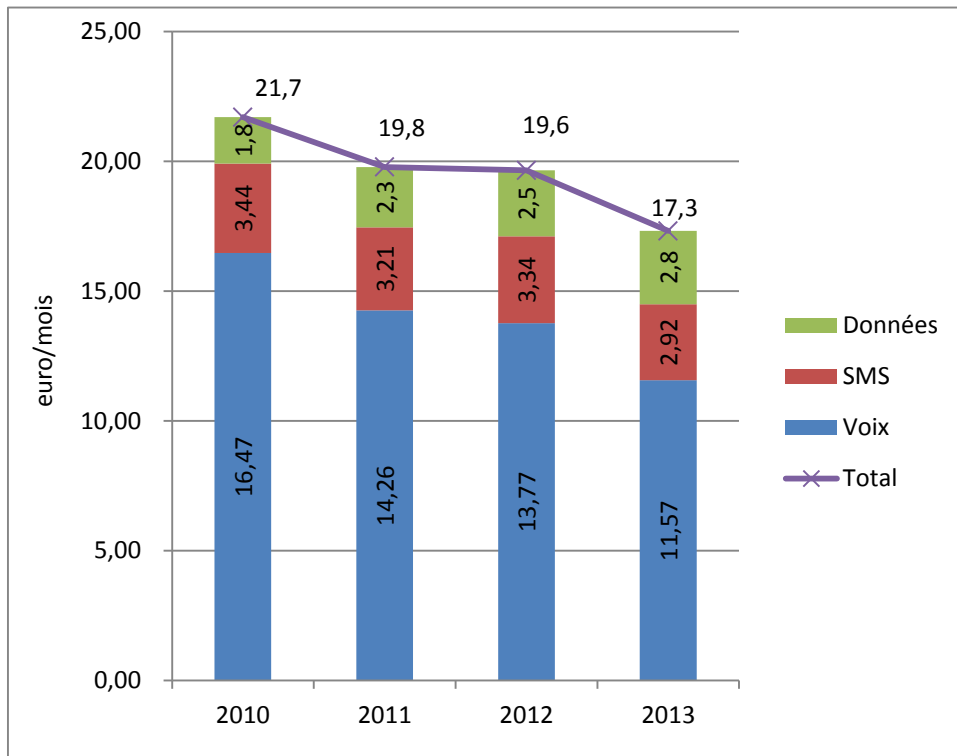
¹⁷ La loi télécoms d'octobre 2012 permet de résilier gratuitement un contrat après 6 mois.

7.3. ARPU mobile (pour l'ensemble de la clientèle)

L'ARPU mobile chute fortement en 2013. Un abonné mobile actif d'un opérateur de réseau mobile belge (MVNO non compris) dépense, en 2013, 2,3 euros de moins dans des services mobiles. Contrairement à la voix et aux SMS, un budget de plus en plus important est consacré aux données mobiles (+ 0,3 euro/mois).

La voix mobile reste toutefois la composante principale, avec une part de 66,8%.

Schéma 42: ARPU mobile (euros/mois)



Source: IBPT (opérateurs)

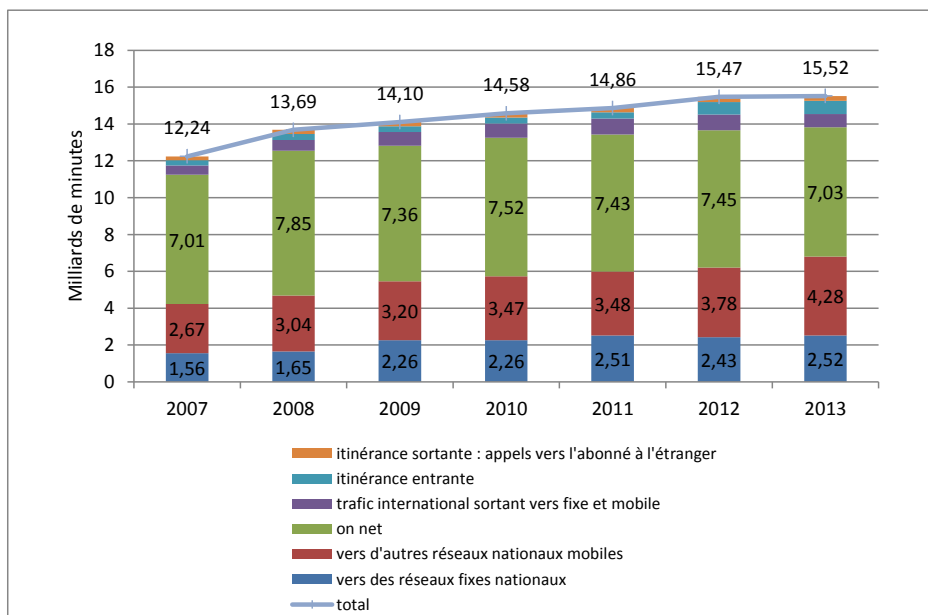
7.4. Téléphonie vocale mobile

7.4.1. Trafic vocal mobile sortant

7.4.1.1. Volume

Le volume de trafic vocal mobile sortant sur les réseaux mobiles belges s'élève en 2013 à 15,52 milliards de minutes. La croissance est de 0,3 % par rapport à 2012. Vu que la croissance annuelle est considérablement inférieure à celle des années précédentes (+ 4,1% en 2012, + 1,9% en 2011, + 3,4% en 2010), il est question d'un ralentissement de croissance.

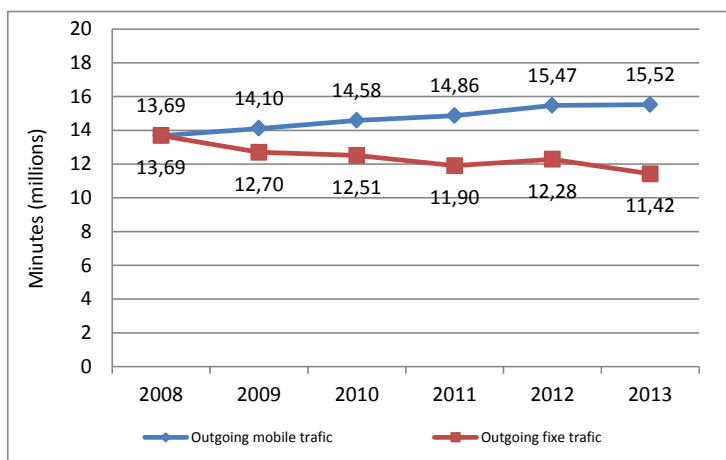
Schéma 43: Trafic vocal mobile sortant initié sur les réseaux mobiles belges, appels vers la messagerie vocale non compris.



Source: IBPT (opérateurs)

La croissance du trafic vocal mobile (+0,3%) combinée à la baisse du trafic vocal fixe (-7,1%) creuse l'écart entre les deux. 57,6 % du trafic vocal sortant total sur un réseau belge concerne la voix mobile.

Schéma 44: Évolution du trafic vocal sortant fixe et mobile (milliard de minutes)



Source: IBPT (opérateurs)

La suppression du trafic vocal mobile établi par les visiteurs en itinérance sur les réseaux mobiles belges et l'ajout des appels en itinérance établis par les abonnés aux réseaux mobiles belges depuis l'étranger et des appels vers la messagerie vocale conduisent à un total de volume vocal sortant de 15,40 milliards de minutes par les abonnés des opérateurs mobiles belges (opérateurs de réseau et MVNO).

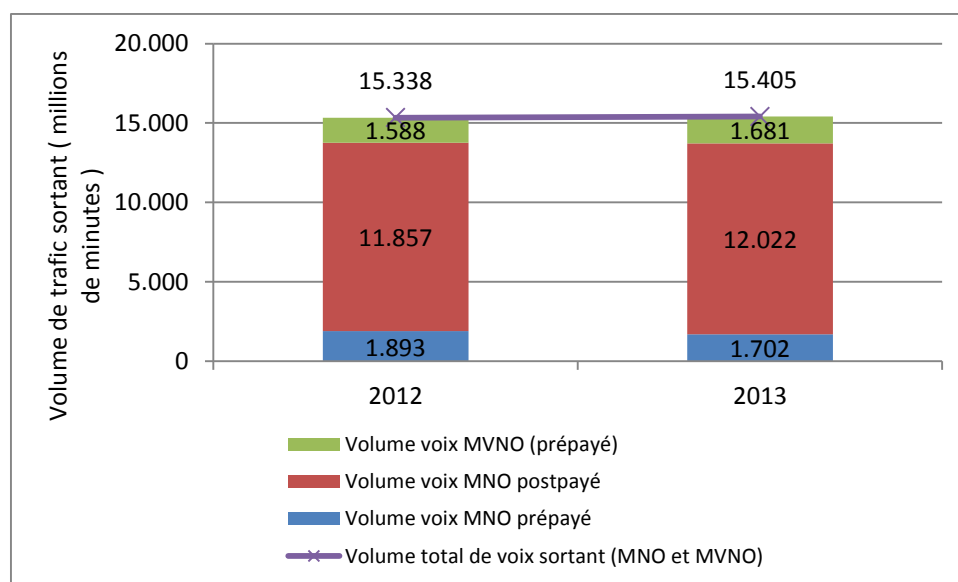
Schéma 45: Calcul du volume vocal sortant des abonnés des opérateurs mobiles belges

x 1000 minutes	2012	2013	différence en %
Trafic vocal mobile sortant initier sur les réseaux mobiles belges	15 470 508	15 518 802	0,3%
- Itinérance exprimée en minutes établie par des visiteurs en itinérance sur les réseaux mobiles belges	681 262	719 177	5,6%
+ Itinérance sortante: appels des abonnés mobiles belges établis depuis l'étranger	300 638	327 437	9%
+ Appels vers messagerie vocale	248 421	277.624	12%
Volume vocal sortant des abonnés des MNO et MVNO belges	15 338 305	15.404.686	0,4%

Parmi les 15,40 milliards de minutes vocales sortantes générées par les abonnés des opérateurs mobiles belges, 10,8% sont attribuées aux MVNO (1,68 milliard de minutes). Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 2012 (10,3%).

Le marché prepaid recule: la part du prepaid dans le volume total du trafic voix mobile sortante diminue de 22,7% à 22%.

Schéma 46: Volume de trafic vocal mobile sortant des abonnés des opérateurs mobiles belges (MNO et MVNO)

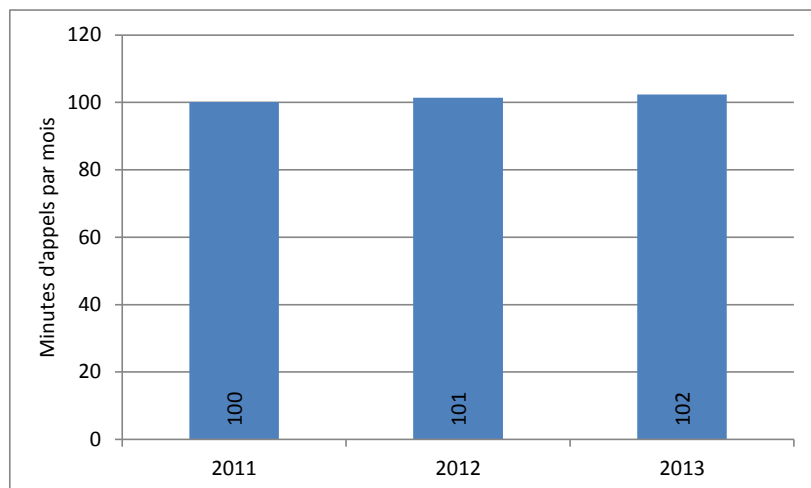


Source: IBPT (opérateurs)

7.4.1.2. Volume d'appel moyen par mois

En 2013, l'abonné mobile actif a appelé en moyenne 102 minutes par mois, soit une augmentation de 1 minute par rapport à 2012.

Schéma 47: Volume d'appel mensuel moyen d'un abonné mobile actif moyen (MVNO compris, appels vers la messagerie vocale non compris)¹⁸



Source: IBPT (opérateurs)

7.4.1.3. Revenus voix mobile

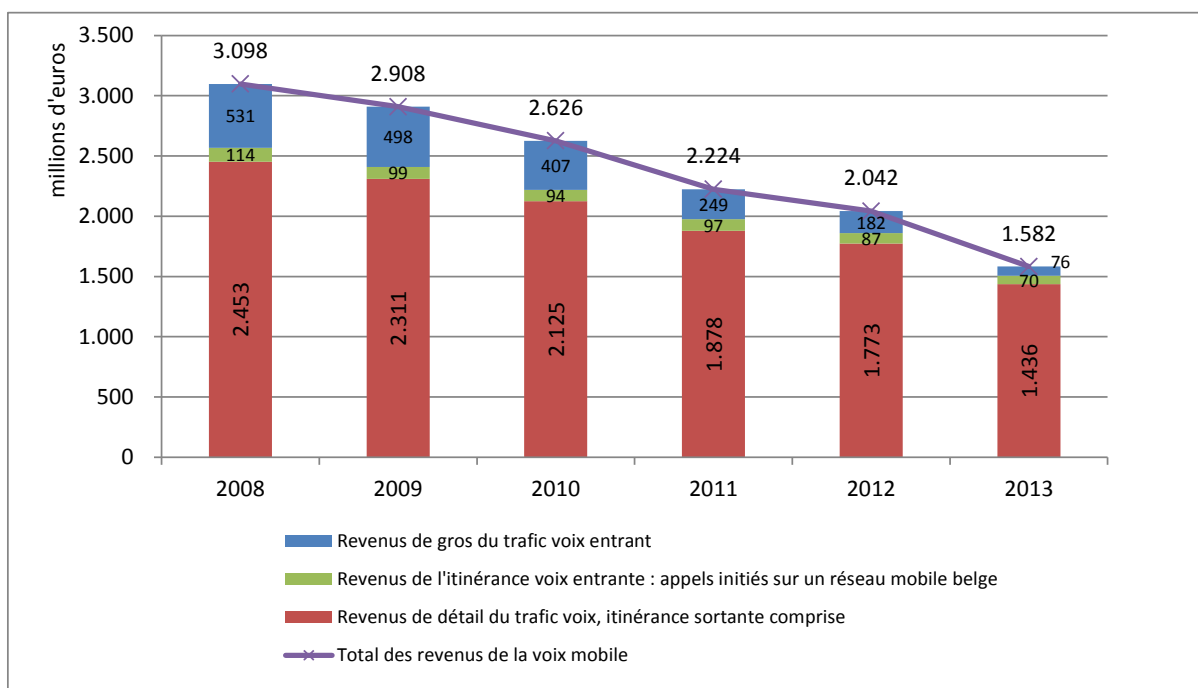
Les trois opérateurs de réseau mobile belges ont vu leurs revenus générés par les communications vocales mobiles (y compris les communications vocales d'itinérance de détail) diminuer de 22,5% en 2013 pour retomber à 1,58 milliard d'euros.

Toutes les composantes y contribuent:

1. Les revenus de détail des abonnés des opérateurs de réseau mobile diminuent de 19% pour retomber à 1,436 milliard d'euros.
2. Les revenus des appels vocaux établis par les visiteurs en itinérance sur les réseaux mobiles belges s'élevaient en 2013 à 70 millions d'euros, soit une perte annuelle de 19,5%
3. Le trafic vocal entrant génère 58% de revenus en moins: de 182 à 76 millions d'euros.

¹⁸ Le volume d'appel mensuel moyen est calculé par le trafic vocal mobile initié sur le réseau des opérateurs de réseau belges mobiles par des abonnés mobiles actifs des opérateurs de réseau belges mobiles et des MVNO (appels vers la messagerie vocale non compris) à diviser par le nombre total d'abonnés mobiles actifs au début et à la fin de l'année concernée et ensuite par 12. Pour 2013, cela équivaut à $15\,405\text{ millions de minutes} - 227,624\text{ millions de minutes (minutes initiées par itinérance)} / (12,315 - 12,313\text{ millions d'abonnés mobiles actifs en Belgique}) / 12\text{ mois}$.

Schéma 48: Revenus générés par la voix mobile: de détail et de gros

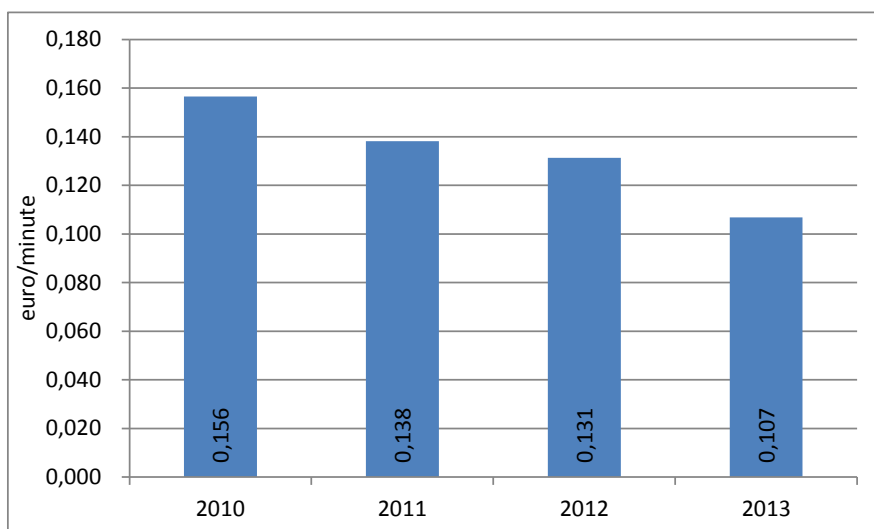


Source: IBPT (opérateurs)

7.4.1.4. Prix moyen de la minute d'appel vocal mobile sortant

Un abonné d'un opérateur de réseau mobile belge paie en 2013 en moyenne 18,7% de moins par minute d'appel mobile sortante par rapport à l'année précédente.

Schéma 49: Prix moyen de la minute d'appel mobile sortant¹⁹

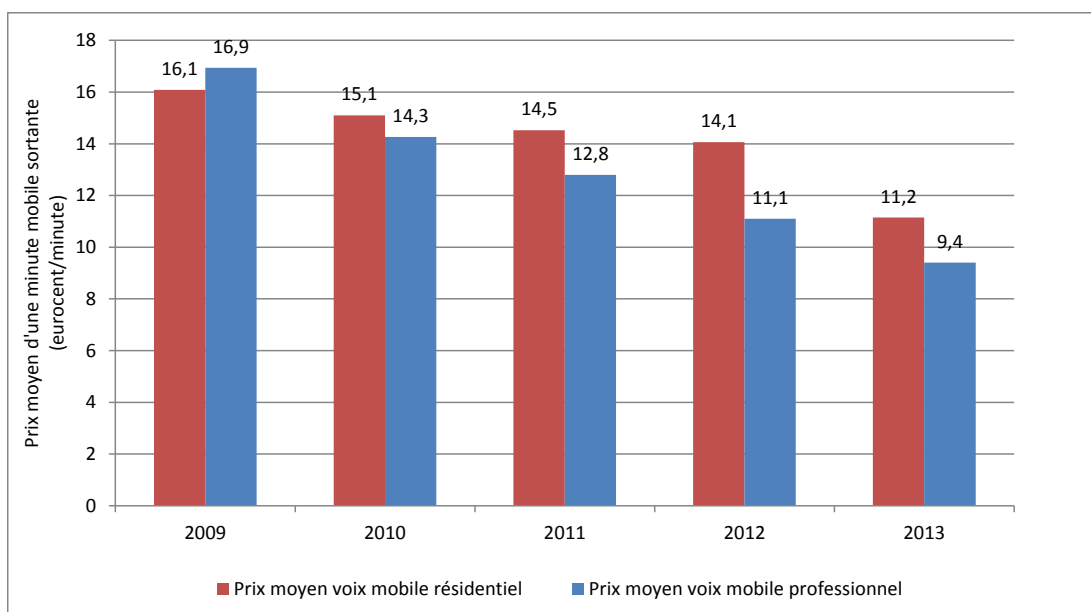


Source: Opérateurs (IBPT)

¹⁹ Le prix moyen par minute d'appel mobile sortant est calculé en divisant les revenus de détail générés par le trafic vocal mobile sortant, y compris l'itinérance sortante, (1,436 milliard d'euro), par le nombre de minutes du trafic vocal sortant, appels vers la messagerie vocale et trafic MVNO non compris (13,446250 milliards de minutes)

La diminution sur le marché résidentiel (-2,9 cents/minute) est plus importante que sur le marché des entreprises (-1,7 cents/minute).

Schéma 50: Prix moyen de la minute d'appel mobile sortant (résidentiel – non résidentiel)

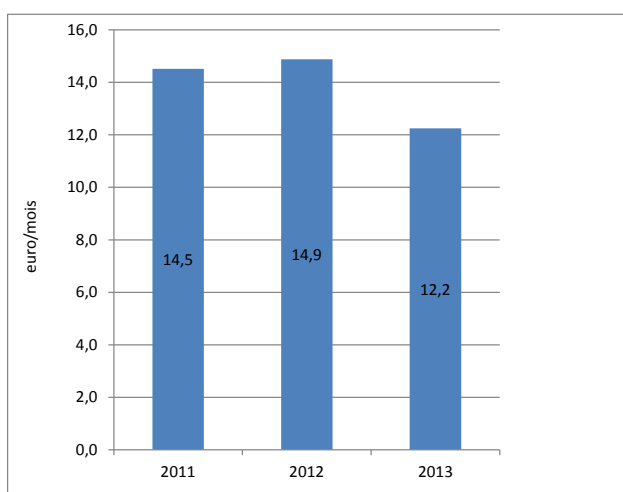


Source: IBPT (opérateurs)

7.4.1.5. ARPU voix mobile

Une concurrence mobile accrue du fait de la pression sur les prix explique la diminution de l'ARPU²⁰ de 14,9 à 12,2 euros.

Schéma 51: ARPU voix mobile (euro/mois)



Source: IBPT (opérateurs)

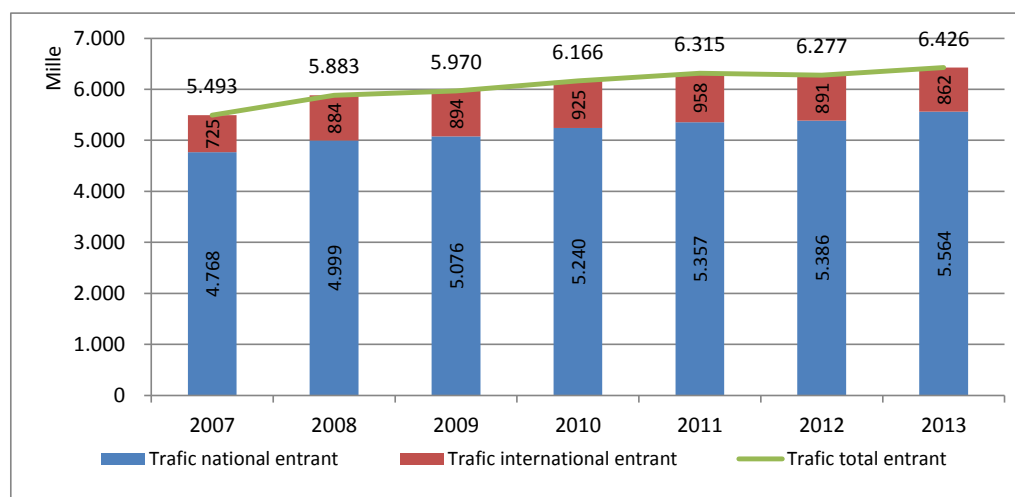
²⁰ L'ARPU mensuel voix mobile est calculé en divisant les revenus de détail générés par la voix mobile des trois opérateurs de réseau mobile (1,436 milliard d'euros) par le nombre d'abonnés actifs à la voix mobile (9 772 188) et ensuite par 12.

7.4.2. Trafic vocal entrant sur le réseau mobile

7.4.2.1. Volume

Le volume de trafic qui est déterminé sur les réseaux des opérateurs de réseau mobile belge augmente de 2,4% pour atteindre 6,426 milliards de minutes. 87% sont liées au trafic national entrant.

Schéma 52: Volume du trafic vocal entrant sur le réseau mobile

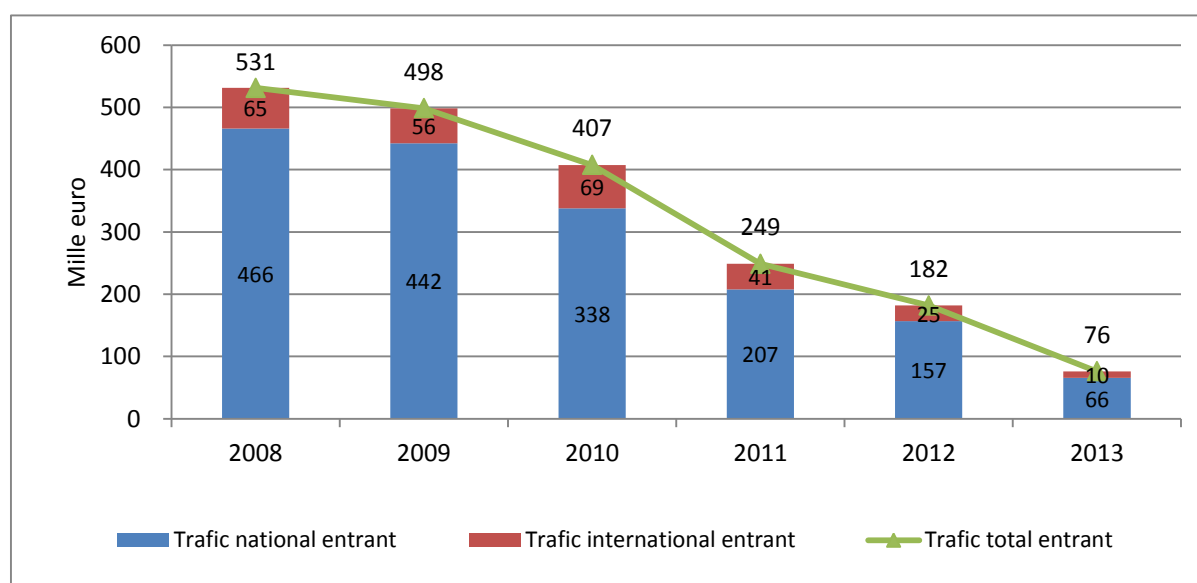


Source: Opérateurs (IBPT)

7.4.2.2. Revenus

Le chiffre d'affaires de la terminaison de trafic sur les réseaux mobiles belges a diminué en 2013 de 58,2% pour retomber à 76 millions d'euros. 86% de ce chiffre d'affaires concerne le trafic national entrant.

Schéma 53: Évolution des revenus de terminaison



Source: IBPT (opérateurs)

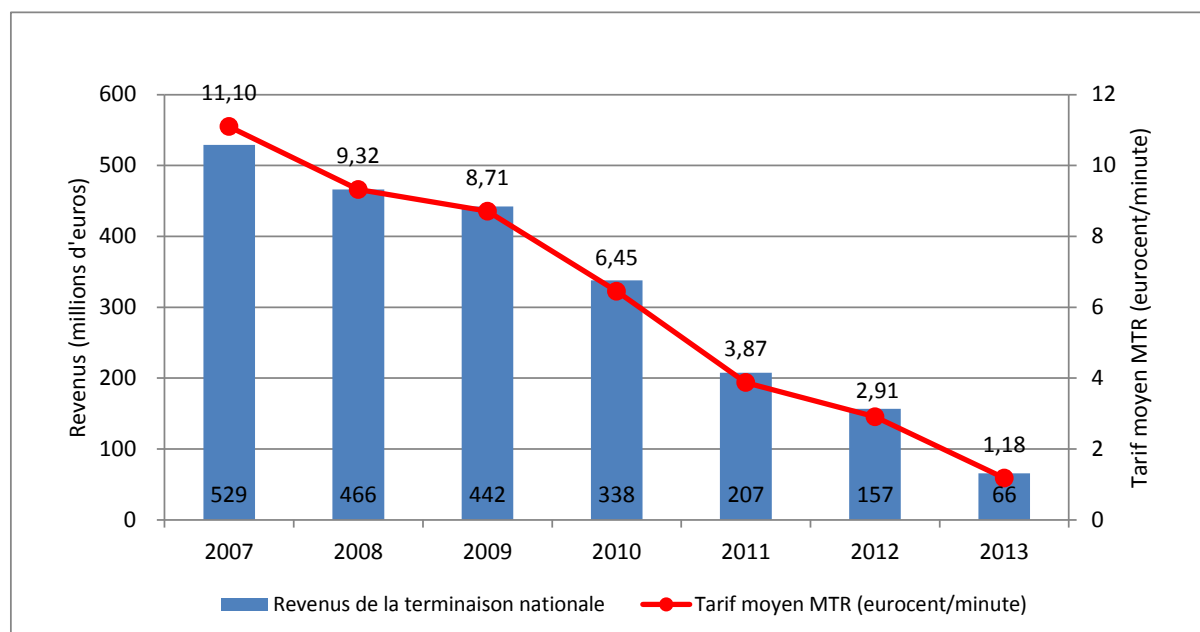
Le chiffre d'affaires est influencé négativement par la régulation des MTR. Le 1er janvier 2013, la dernière phase du MTR glide path déterminé par l'IBPT en 2010 pour la période 2010-2013 a débuté. Par conséquent, les tarifs de terminaison mobile réels s'élèvent en Belgique depuis le 1er janvier 2013 à 1,08 cent/minute pour tous les opérateurs de réseau mobile. Inflation comprise, cela équivaut à 1,18 cent/minute.

Schéma 54: Tarifs de terminaison mobile régulés (inflation non comprise) en cents/minute

	Avant 1/08/2010	1/08/2010.	1/01/2011.	1/01/2012.	1/01/2013.
Belgacom	7,30	4,52	3,83	2,46	1,08
Mobistar	9,02	4,94	4,17	2,62	1,08
KPN Group Belgium	11,43	5,68	4,76	2,92	1,08

Le tarif MTR moyen diminue de 59,4% et passe donc de 2,91 cents/minute à 1,18 cents/minute.

Schéma 55: Chiffres d'affaires générés par le trafic vocal national entrant sur le réseau mobile et tarif MTR moyen



Source IBPT (Opérateurs)

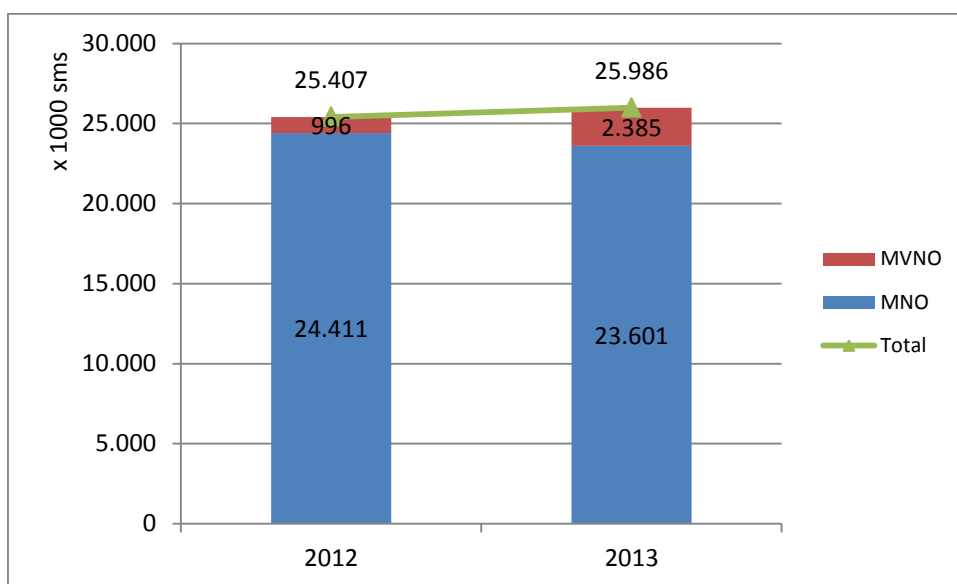
7.5. SMS

7.5.1. Volume

On observe une croissance annuelle de 2,3% du nombre de SMS envoyés par les abonnés des opérateurs mobiles belges (MNO et MVNO).

Les abonnés des opérateurs de réseau mobile belges et les clients MVNO présentent quant à eux une tendance contraire. Là où les clients MVNO envoient davantage de SMS (+139,5% pour atteindre 2,384 milliards de SMS), on constate une diminution du nombre de SMS envoyés par les abonnés des opérateurs de réseau mobile (-3,3% pour retomber à 23,6 milliards de SMS).

Schéma 56: Nombre de SMS envoyés selon MVNO ou MNO

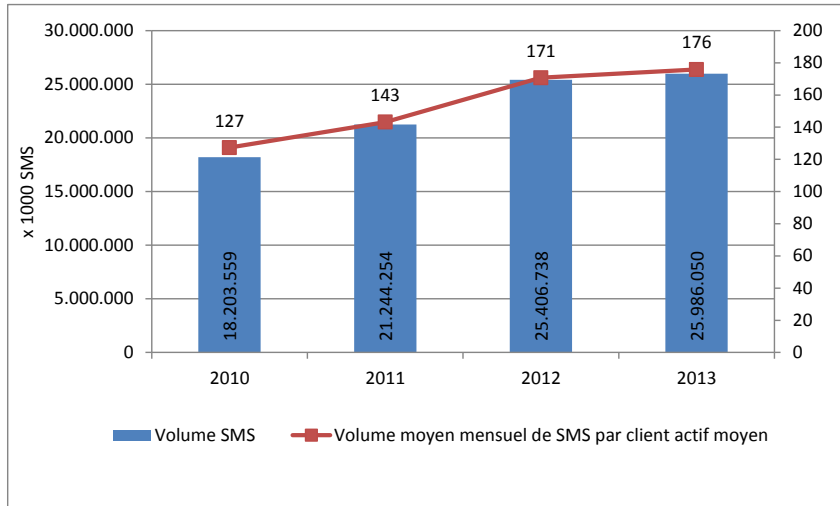


Source: IBPT (opérateurs)

7.5.2. Nombre moyen de SMS envoyés par mois

Un abonné mobile actif envoie en moyenne 176 SMS par mois en 2013.

Schéma 57: Volume SMS et volume SMS mensuel moyen par abonné mobile actif moyen²¹

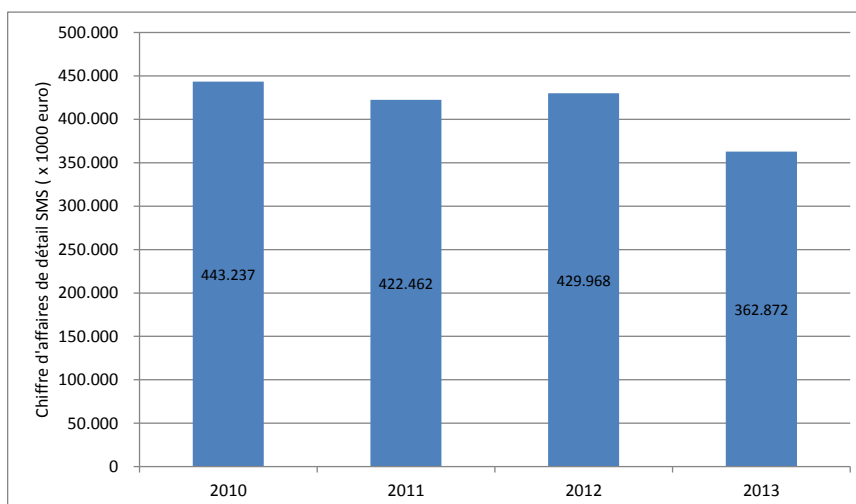


Source: IBPT (opérateurs)

7.5.3. Revenus SMS

Les revenus de détail nets générés par les SMS (SMS d'itinérance de détail compris) des trois opérateurs de réseau mobile belges affichent une diminution de 15,6% pour retomber à 362,87 millions d'euros.

Schéma 58: Évolution des revenus de détail nets générés par les SMS des trois opérateurs de réseau mobile belges



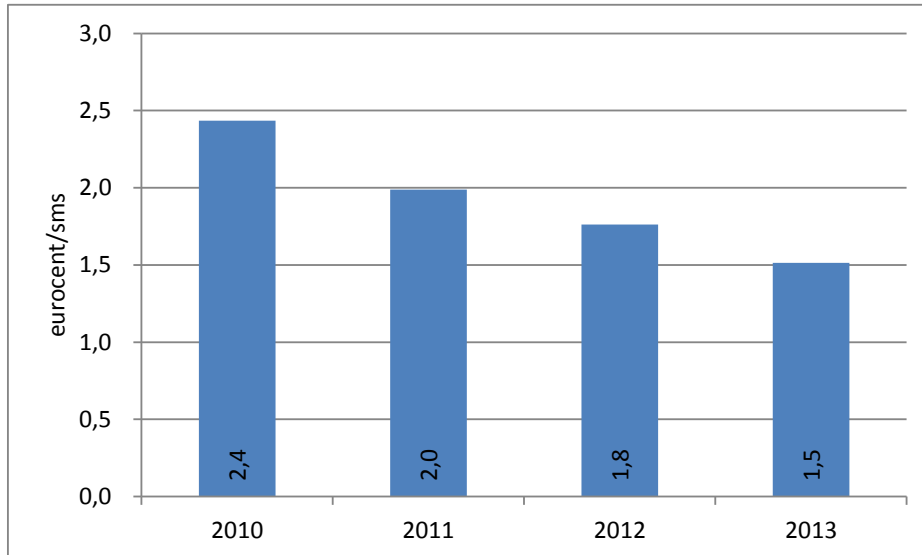
Source: IBPT (opérateurs)

²¹ Le volume SMS mensuel moyen par abonné mobile actif moyen est calculé en divisant le volume SMS total MVNO compris (25,986 milliards de SMS) par le nombre total d'abonnés mobiles actifs au début de l'année et en le divisant par deux à la fin de l'année (12,315 -12,313) /2= 12,314 millions d'abonnés mobiles actifs) et ensuite par 12.

7.5.4. Prix moyen du SMS

Le prix moyen facturé par les opérateurs de réseau mobile belge pour un SMS s'élève à 1,5 cent/SMS, soit 0,3 cent de moins qu'en 2012.

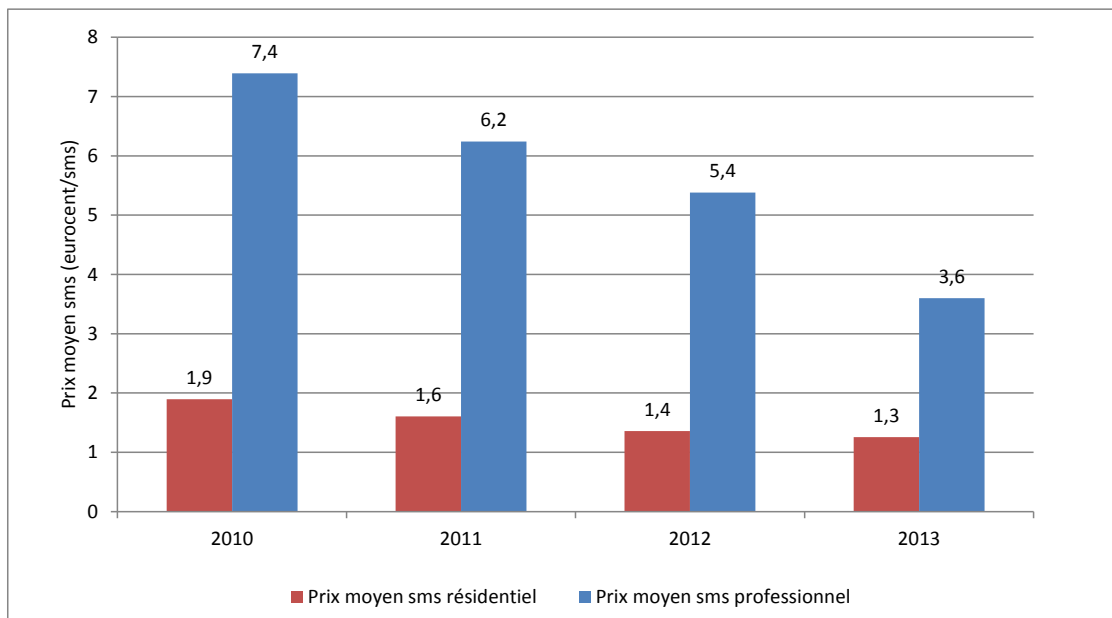
Schéma 59: Prix moyen du SMS



Source: IBPT (Opérateurs)

Sur le marché résidentiel, un SMS coûte en moyenne 1,3 cents. Malgré une diminution annuelle plus importante sur le marché non résidentiel (-33,1%) que sur le marché résidentiel (-7,3%) le prix moyen du SMS sur le marché non résidentiel reste presque trois fois plus cher.

Schéma 60: Évolution du prix moyen du SMS: résidentiel et non résidentiel



Source: IBPT (Opérateurs)

Schéma 61: Calcul du prix moyen du SMS

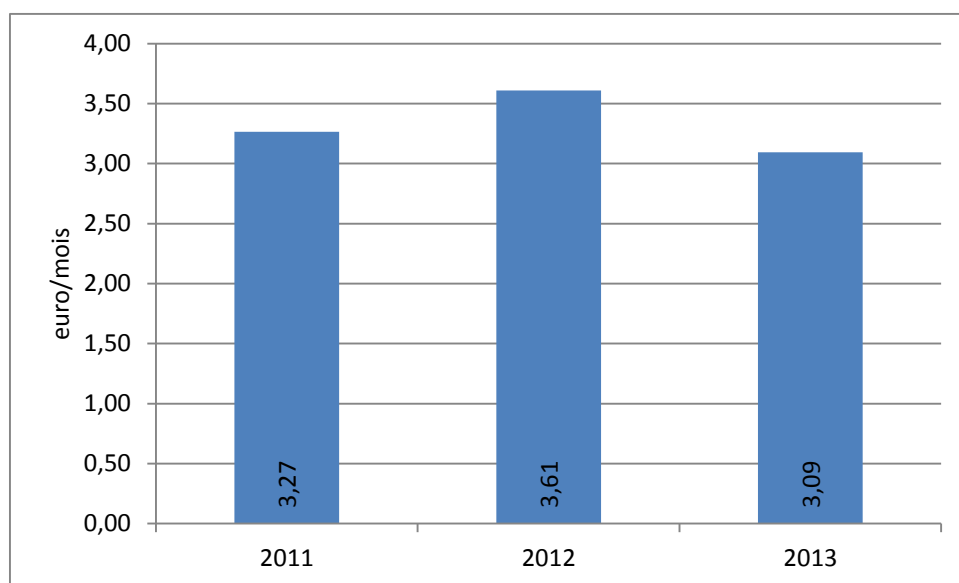
		2012	2013
Revenus de détail générés par les SMS (x1000)	Total	429 968	362 871
	Résidentiel	298 091	261.432
	Non résidentiel	131 876	101 439
Nombre de SMS sortants (x1000)	Total	24 410 993	23.601.258
	Résidentiel	21 960 194	20 784 337
	Non résidentiel	2 450 798	2 816 920
Prix moyen par SMS - cents/SMS	Total	1,76	1,54
	Résidentiel	1,36	1,26
	Non résidentiel	5,38	3,6

Source: IBPT (Opérateurs)

7.5.5. ARPU SMS

La diminution du volume de détail (-3,3% à 23,6 milliards de SMS) combinée à une diminution plus importante des revenus engendrent une diminution de l'ARPU SMS de 0,56 euro/mois.

Schéma 62: Évolution ARPU SMS



Source: IBPT (Opérateurs)

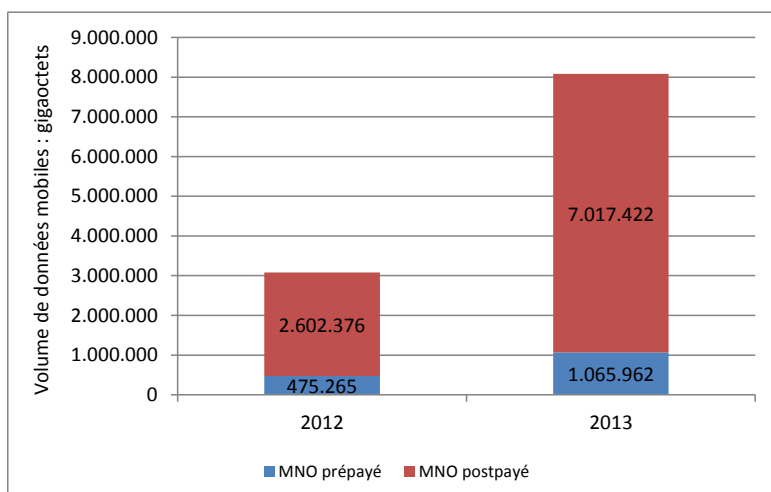
7.6. Données mobiles (SMS non compris)

7.6.1. Volume et consommation de données mensuelle moyenne

La consommation de données mobiles augmente: les 5 124 762 cartes SIM actives des opérateurs de réseau mobile (MVNO non compris) consomment au total 8 083 384 GB. Par carte SIM mobile active qui est utilisée pour les données mobiles, la consommation mensuelle moyenne augmente considérablement de 63MB à 135MB²².

La part du postpaid augmente et passe de 85% à 87%.

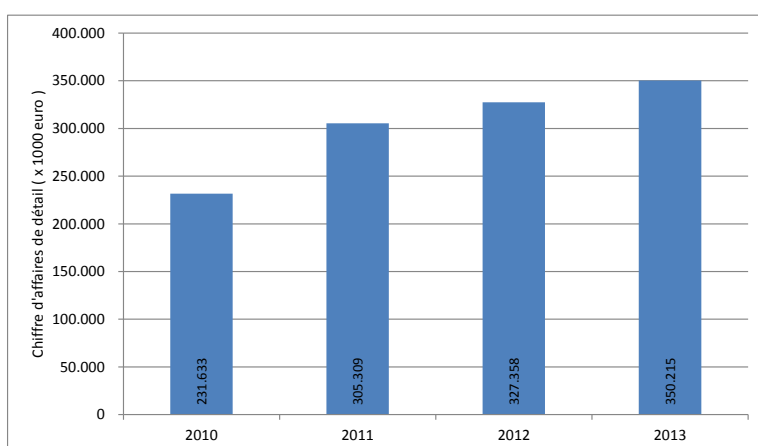
Schéma 63: Volume de données mobiles en gigabytes (MNO) prepaid-postpaid



Source: IBPT (Opérateurs)

7.6.2. Revenus générés par les données mobiles

Schéma 64: Évolution des revenus de détail générés par les données mobiles



Source: IBPT (opérateurs).

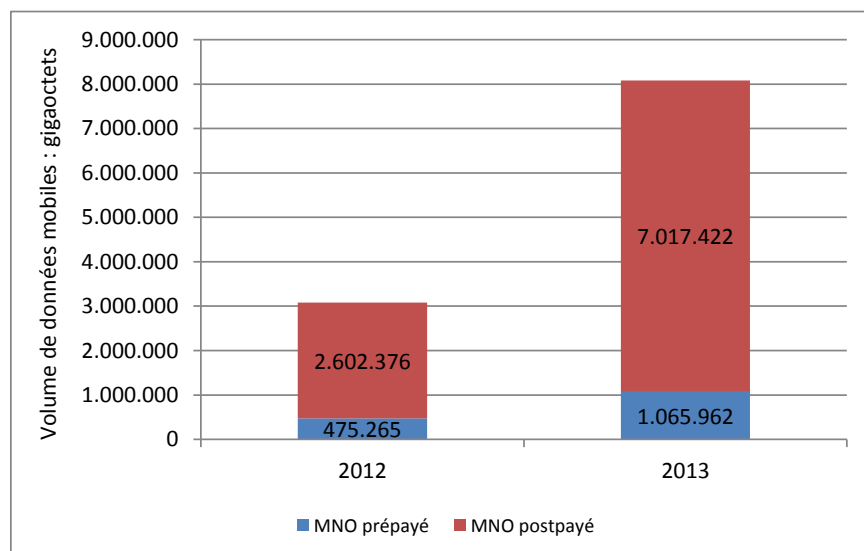
²² La consommation de données mobiles mensuelle moyenne est calculée en divisant la consommation de données mobiles des opérateurs de réseau mobile belges, MVNO non compris (8 083 384 GB) par le nombre d'utilisateurs de cartes SIM mobiles actives avec données mobiles des opérateurs de réseau mobile belges (5 124 762) et ensuite par 12.

7.6.3. Prix moyen des données mobiles

La consommation de données mobiles devient meilleur marché. Là où un mégabyte de données mobiles coûtait encore 10,4 cents en 2012, il ne coûte plus en 2013 que 4,3 cents.

Le prix moyen diminue d'environ 56% à la fois sur le marché résidentiel et le marché non résidentiel.

Schéma 65: Évolution du prix moyen des données mobiles (résidentiel – non résidentiel)



Source: IBPT (Opérateurs)

Schéma 66: Calcul du prix moyen des données mobiles

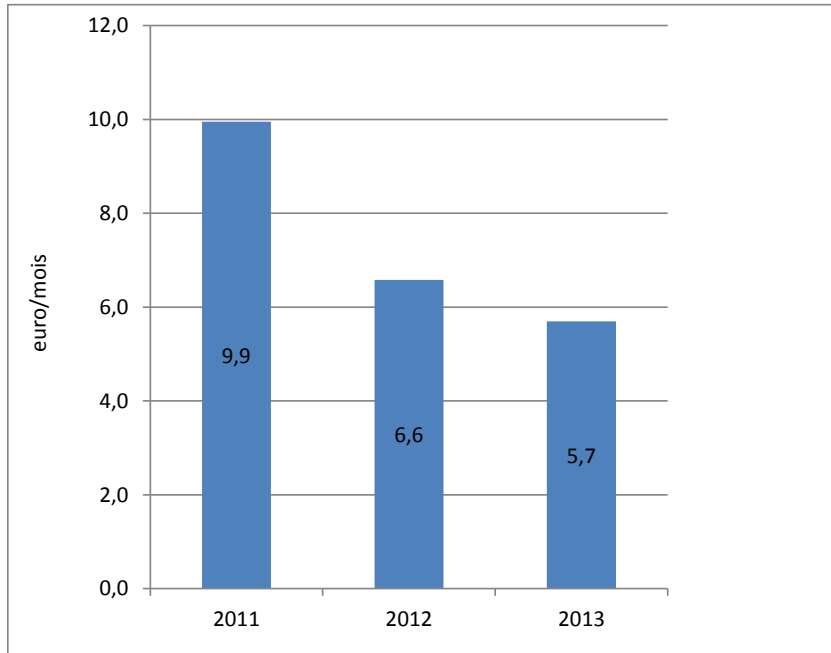
		2012	2013
Revenus de détails générés par les données mobiles (x1000)	Total	327 358	358 391
	Résidentiel	136 023	167 396
	Non résidentiel	191 334	190 994
Nombre de mégabytes de données mobiles (x1000)	Total	3 151 504	8 277 385
	Résidentiel	1 973 923	5 556 145
	Non résidentiel	1 177 580	2.721.239
Prix moyen par MB de données mobiles (cents/MB)	Total	10,4	4,33
	Résidentiel	6,9	3,0
	Non résidentiel	16,2	7,0

Source: IBPT (opérateurs)

7.6.4. ARPU données mobiles

Comme le prix du trafic de données mobiles n'augmente pas avec la consommation, l'ARPU données mobiles diminue de 9,9 euros/mois à 5,7 euros/mois.

Schéma 67: ARPU données mobiles (euros/mois)

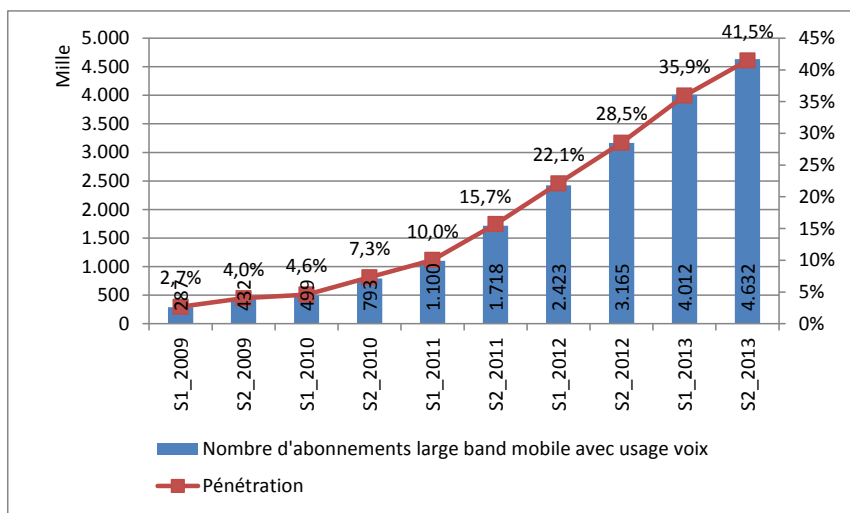


Source: IBPT (opérateurs)

7.7. Large bande mobile (3 et 4G)

Le nombre d'abonnements large bande mobile augmente rapidement et franchit fin 2013 le cap des cinq millions d'abonnements²³. 4,632 millions d'entre eux sont des abonnements mobiles avec voix. En juillet 2013, il n'y en avait encore que 4,01 millions.

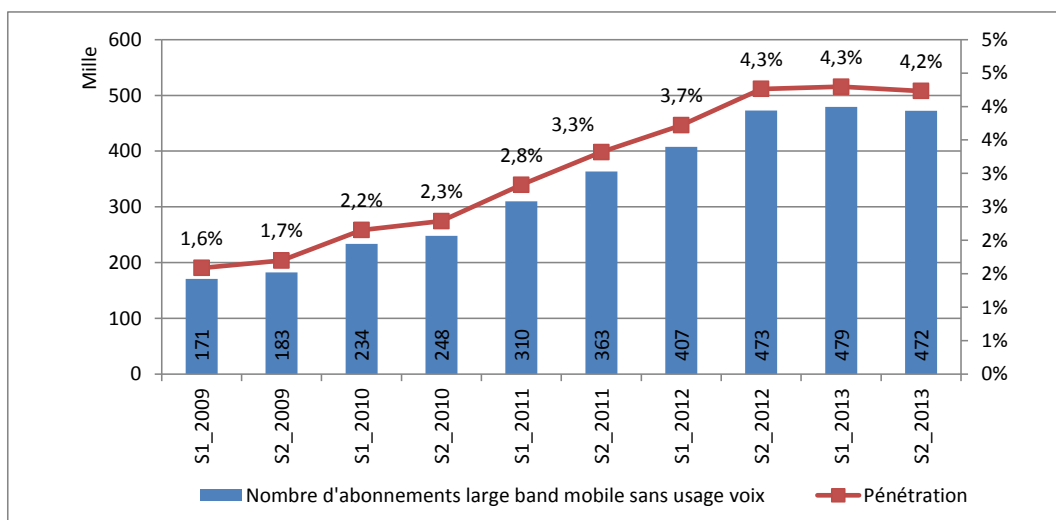
Schéma 68: Évolution du nombre d'abonnements large bande mobile avec voix (via smartphones)



Source: IBPT (3 opérateurs de réseau mobile et Telenet)

Avec près de 473 000 abonnements avec uniquement les données, cela fait 5 103 965 abonnements à la large bande mobile.

Schéma 69: Évolution du nombre d'abonnements large bande mobile sans voix via tablettes/PC



Source: IBPT (3 opérateurs de réseau mobile et Telenet)

²³ Données de 3 MNO et Full MVNO Telenet

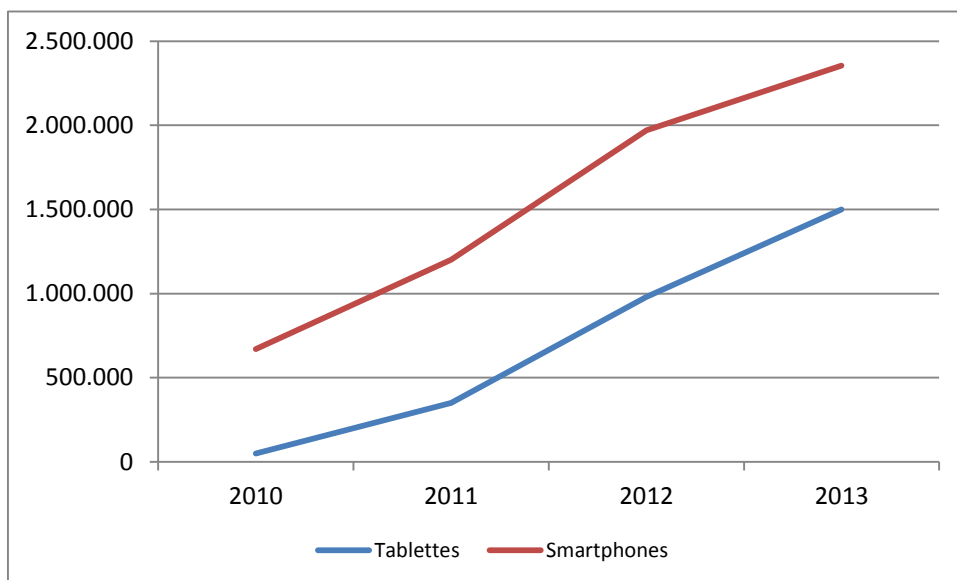
Un facteur important de la croissance de la large bande mobile est la poursuite de l'expansion du réseau mobile 4G:

- *Septembre 2013*: Le déploiement de la 4G chez Belgacom a une couverture extérieure fin septembre 2013 de plus de 44% et la 4G est disponible dans plus de 210 villes. Lors du lancement, le 5 novembre 2013, la 4G était encore limitée à 8 villes (Hasselt, Anvers, Gand, Louvain, Liège, Namur, Mons, Wavre) au parc industriel de Haasrode.
- *Octobre 2013*: Base est le deuxième opérateur à lancer la 4G dans 15 villes: Alost, Anvers, Beveren, Bruges, Charleroi, Genk, Gand, Hasselt, Courtrai, Louvain, Liège, Malines, Namur, Ostende en Saint-Trond.
- *Novembre 2013*: Mobistar accélère le déploiement de son réseau 4G et offre à quelques milliers de ses clients l'opportunité d'essayer gratuitement la technologie 4G dans 30 villes et communes de Belgique. Fin mars 2014, Mobistar a lancé son offre commerciale.

En 2014, le réseau 4G pourra poursuivre son déploiement grâce à la mise aux enchères des autorisations dans la bande 800 MHz qui a eu lieu en novembre 2013. Belgacom, Mobistar et Base Company ont tous acquis du spectre. Chaque lot vendu implique des obligations concernant la couverture nationale (avec une vitesse minimale de 3 Mbps): 30% après 2 ans, 70% après 4 ans et 98% après six ans. Le lot acheté par Mobistar comporte des obligations supplémentaires pour la couverture des zones rurales (soixante communes, principalement en Wallonie), qui doivent être respectées dans les trois ans.

Outre l'extension de la couverture de la 4G, la croissance de la large bande mobile est également soutenue par l'augmentation de la vente de smartphones (2,355 millions en 2013) et de tablettes (1,5 million).

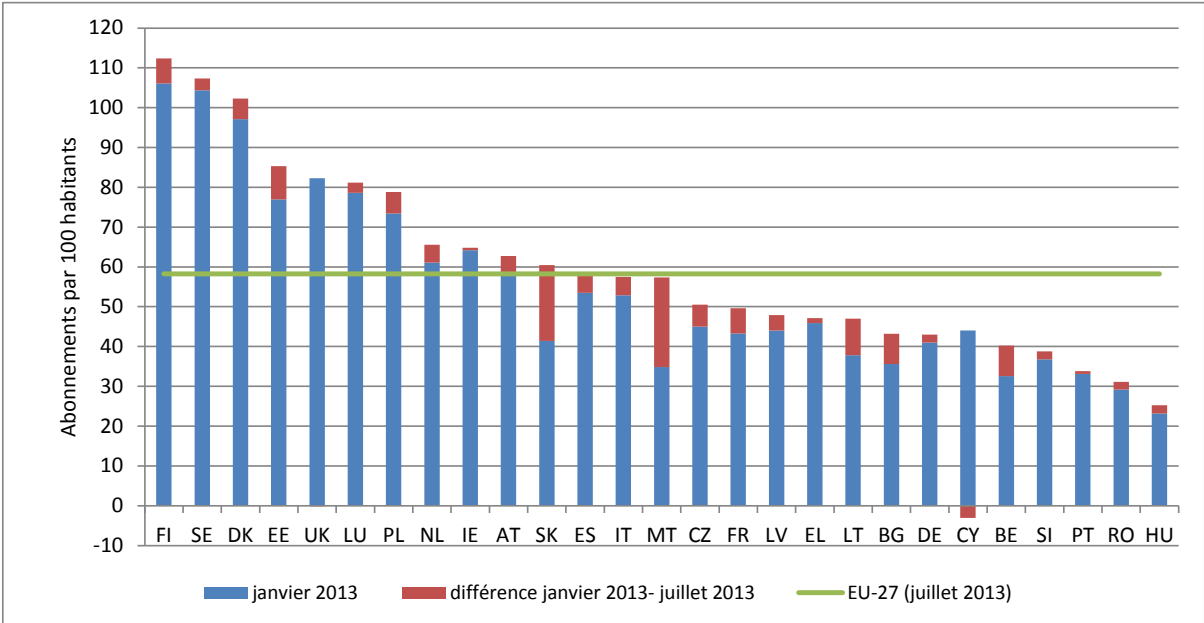
Schéma 70: Évolution de la vente de smartphones et de tablettes en Belgique



Source: Gfk

En ce qui concerne la pénétration de la large bande mobile dans le contexte européen, la Belgique finit à la 23e place dans le classement de l'Europe des 27. Lors des mesures précédentes, en janvier 2013, la Belgique occupait encore la 25e place.

Schéma 71: Taux de pénétration de la large bande mobile



Source: IBPT (Digital Agenda Scoreboard CE)

7.8. Itinérance UE/EEE

7.8.1. Évolution des prix

Au 1er juillet 2013, les coûts des appels et des données mobiles au sein de l'UE ont encore diminué²⁴. Ce qui donne les plafonds suivants sur le marché de détail:

Schéma 72: Plafonds de prix régulés pour l'itinérance

	Avant le 1er juillet 2013	Après le 1er juillet 2013
Appeler/minutes (cents/minute)	29	24
Être appelé (cents/minute)	8	7
Envoyer des SMS (cents/SMS)	9	8
Recevoir des SMS (cents/minute)	0	0
Données/MB (cents/MB)	70	45

7.8.1.1. Itinérance voix

Les tarifs moyens des communications européennes²⁵ des trois opérateurs de réseau mobile belges se situent sous les prix plafond fixés par la Commission européenne.

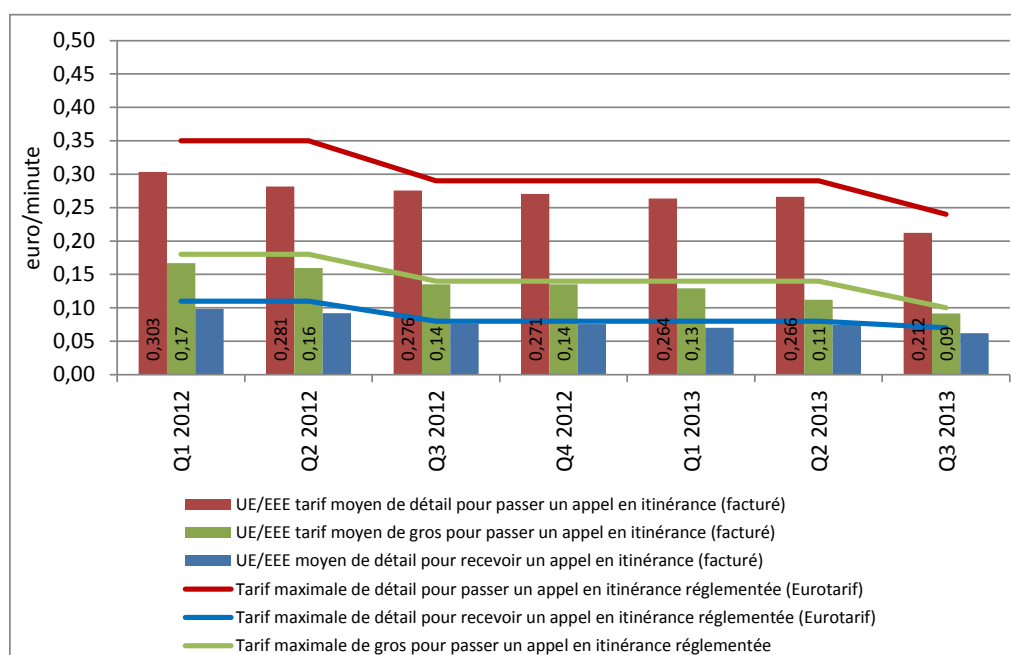
Lors du troisième trimestre de 2013, l'eurotarif moyen pour effectuer un appel s'élève à 0,212 euro/minute (par rapport au prix plafond de 0,24 euro/minute). Pour recevoir un appel au sein de l'UE, un abonné mobile belge paie en moyenne 0,061 euro/minute (par rapport au prix plafond de 0,07 euro/minute).

Au niveau de gros, la diminution de juillet 2013 donne un tarif moyen de 0,091 euro/minute au Q3 de 2013 (par rapport au prix plafond de 0,10 euro/minute).

²⁴ Le 1er juillet 2012, le Règlement sur l'itinérance III, valable pour une période de 10 ans jusque 2022, est entré en vigueur. Il prévoit une diminution des plafonds tarifaires régulés existants le 1er juillet 2012, 2013 et 2014.

²⁵ Un eurotarif appels vocaux d'une communication est tout tarif qui ne dépasse pas le tarif maximum fixé dans le Règlement sur l'itinérance III et qu'un fournisseur d'itinérance peut facturer pour la fourniture de communications d'itinérance régulées. Il s'agit de communications mobiles qui sont soit initiées par un client en itinérance, au départ d'un réseau visité et délivré sur un réseau de communication public au sein de l'Union européenne, soit reçu par un client en itinérance, au départ d'un réseau de communication public au sein de l'Union européenne et délivré sur un réseau visité.

Schéma 73: Évolution de la moyenne des tarifs d'itinérance régulés pour la voix



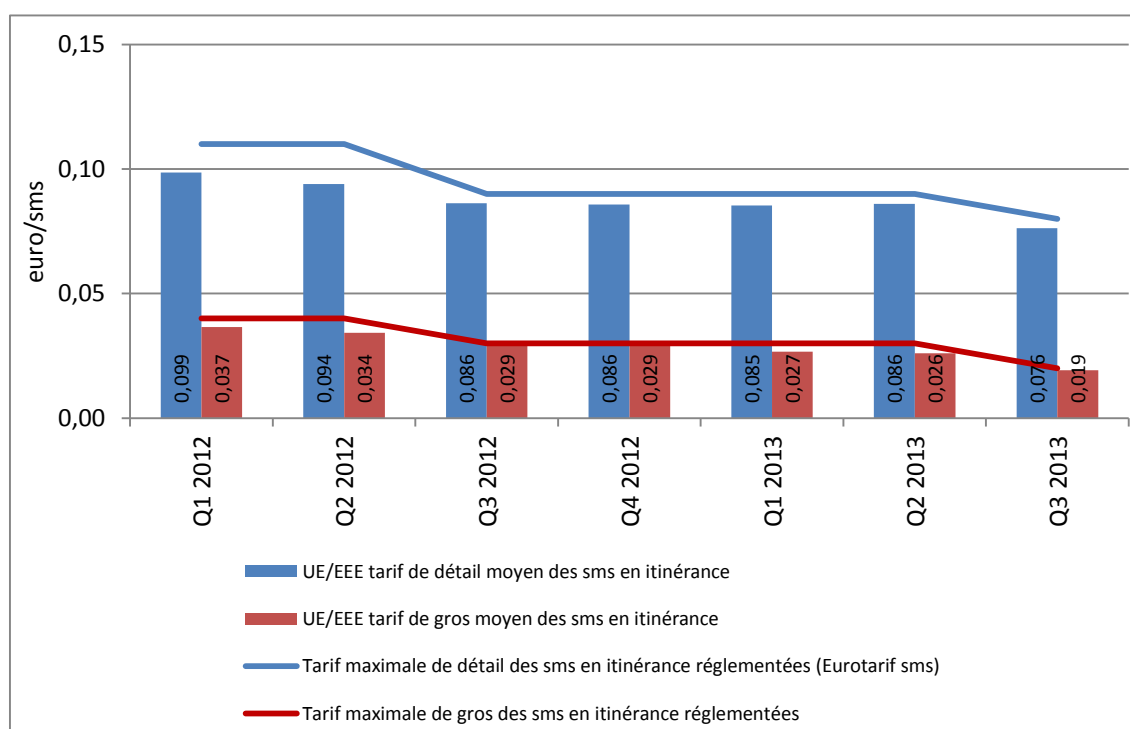
Source: IBPT (opérateurs)

7.8.1.2. SMS d'itinérance

L'Eurotarif moyen pour l'envoi d'un SMS s'élève au troisième trimestre de 2013 à 0,076 euro/SMS (par rapport au tarif plafond de 0,08 euro/SMS).

Le tarif SMS de gros moyen diminue durant les trois premiers trimestres de 2013 de 27,9% (de 0,027 euro/SMS à 0,019 euro/SMS).

Schéma 74: Évolution de la moyenne des tarifs d'itinérance SMS UE/EEE régulés

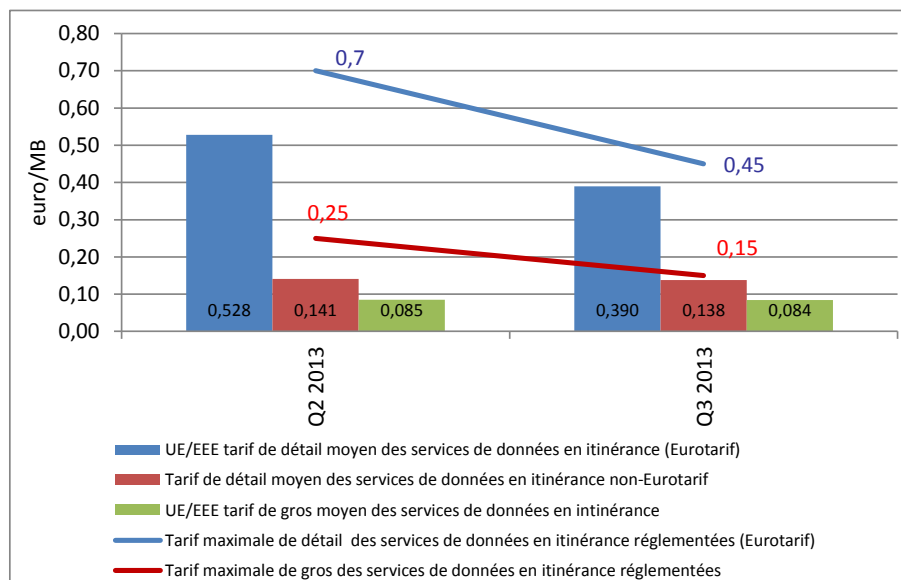


Source: IBPT (Opérateurs)

7.8.1.3. Itinérance de données

Tant l'eurotarif de données moyen (0,39 euro/MB) que la moyenne des tarifs de données alternatifs de l'UE/EAA, qualifiés de tarifs des services de données en itinérance non réglementés (0,138 euro/MB), se situent sous le prix plafond de 0,45 euro/MB.

Schéma 75: Évolution de la moyenne des tarifs d'itinérance de données UE/EEE régulés et non régulés

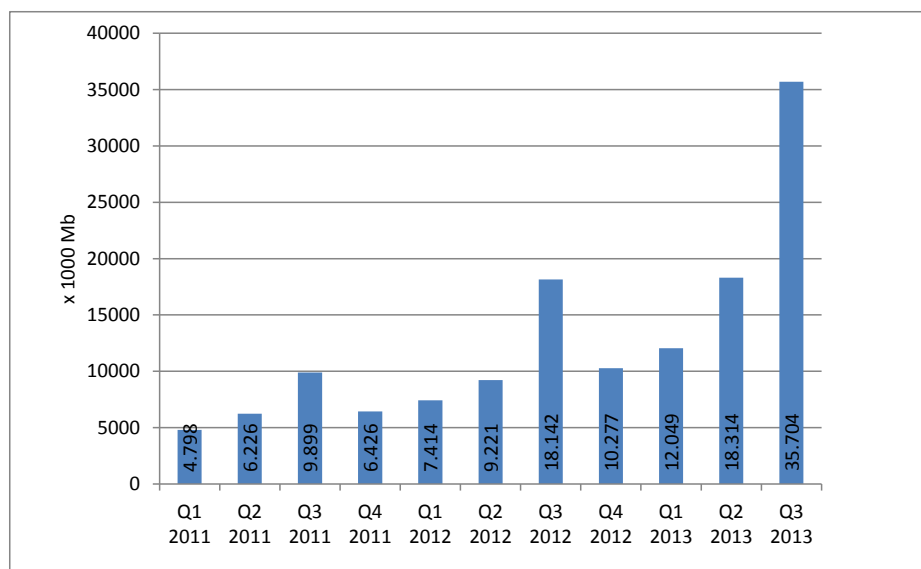


Source: IBPT (Opérateurs)

7.8.2. Évolution des volumes

Au cours des trois premiers trimestres de 2013, les abonnés en itinérance des trois opérateurs de réseau mobile belges utilisent au sein de l'UE/EEE près de deux fois plus de données mobiles qu'au cours de la même période, un an plus tôt (66 067 contre 34 777 kMB en 2012).

Schéma 76: Evolution du volume d'itinérance des données mobiles UE/EEE

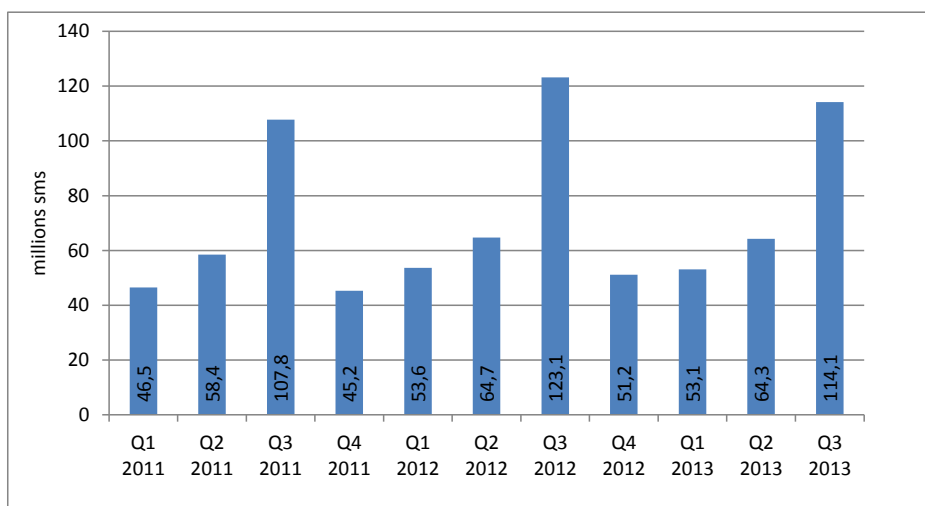


Source: IBPT (opérateurs)

En contraste avec la croissance du trafic de données mobile, le trafic SMS en itinérance diminue de 4% sur les trois premiers trimestres de 2013 (de 241,5 à 231,5 millions de SMS). Le volume de la voix en itinérance diminue également: - 7,2% sur les trois premiers trimestres de 2013 (de 213,97 à 198,59 millions de minutes).

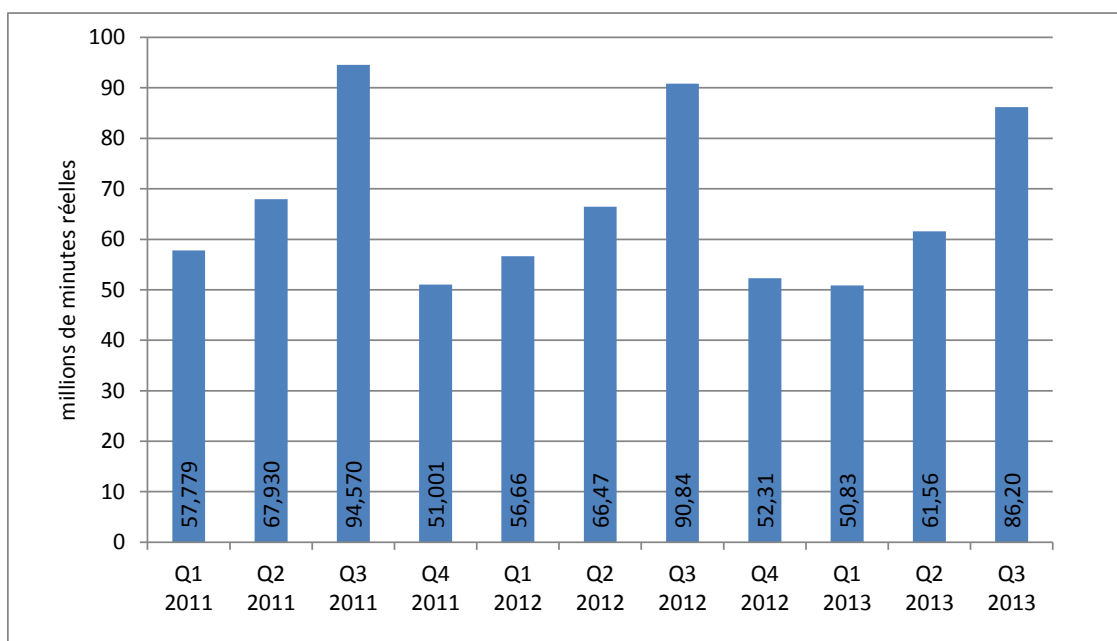
La forte augmentation du volume de données mobiles démontre la popularité des plateformes de communication et des applications mobiles que les consommateurs souhaitent également utiliser lorsqu'ils se trouvent à l'étranger.

Schéma 77: Évolution des SMS en itinérance UE/EEE



Source : IBPT (opérateurs)

Schéma 78: Évolution du volume réel de minutes vocales en itinérance sortantes



Source : IBPT (opérateurs)

8. Télévision

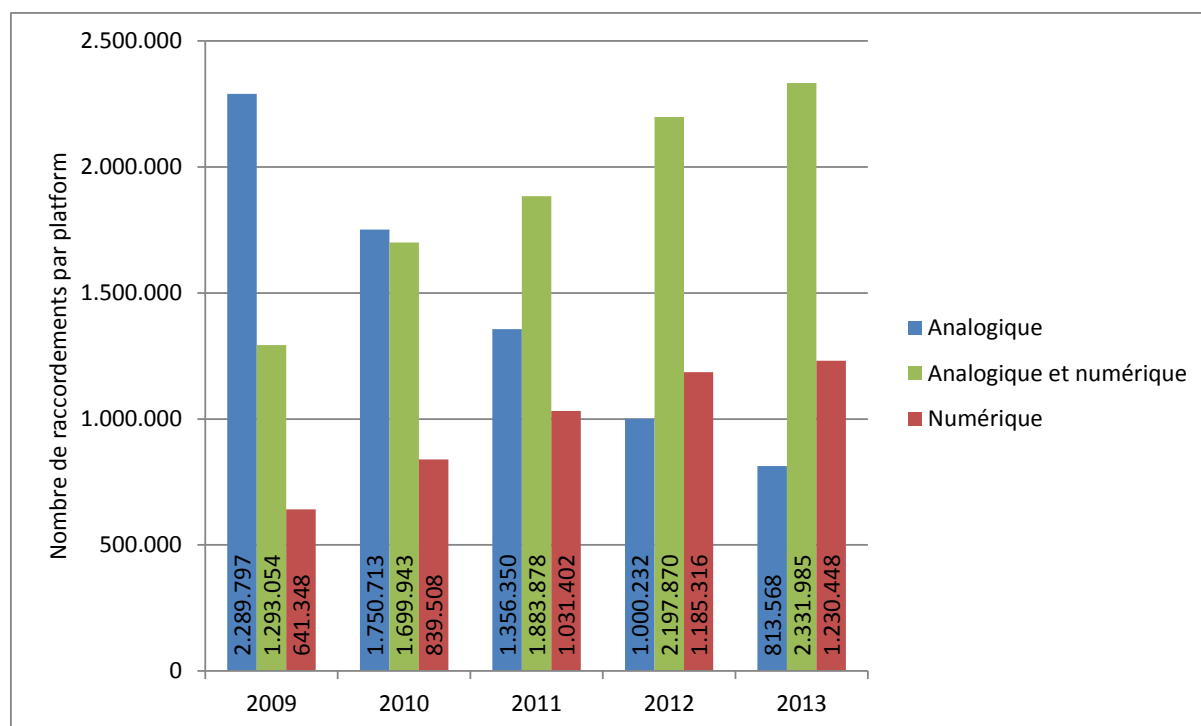
8.1. Nombre de raccordements TV

La Belgique compte fin 2013 4 376 001 raccordements TV (satellite non compris)²⁶. Parmi ceux-ci, 2 331 985 ménages disposent de la télévision câblée numérique, qui offre la possibilité de regarder, outre la télévision numérique, également encore la télévision analogique. Cela correspond à une part de 53% du total de raccordements TV: +3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le nombre de raccordements pour la télévision numérique (IPTV, donc sans TV analogique) passe de 1 185 316 à 1 230 448. Dans le nombre total de raccordements, la part de la TV numérique (sans TV analogique) augmente de 1 point de pourcentage, de 27 à 28%.

Le pourcentage de ménages qui disposent uniquement de la TV numérique diminue de 4 points de pourcentage, de 23% fin 2012 à 19% fin 2013, soit 813 568 ménages.

Schéma 79: Évolution raccordements TV par plateforme



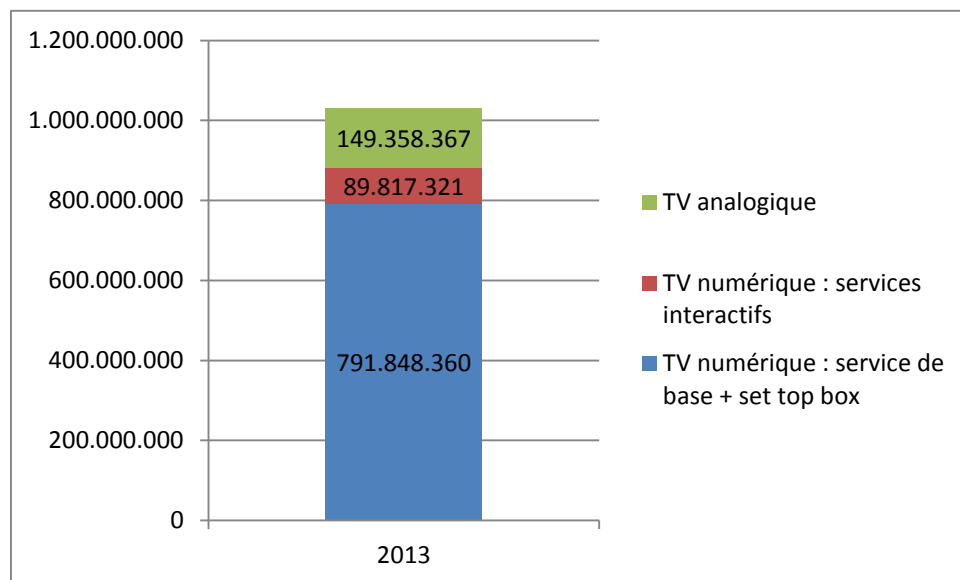
Source: IBPT (opérateurs TV)

²⁶ Données de Alpha Networks, Base Company, Belgacom, Brutélé, Numericable, Scarlet, Telenet, Tecteo et Wolu-TV.

8.2. Revenus et ARPU TV numérique

La télévision génère, en 2013, 1,031 milliard d'euros²⁷, dont 149,36 millions sont issus de la télévision analogique et 881,66 millions de la télévision numérique. Parmi ceux-ci, 89,8% sont des revenus générés par la vente du service TV numérique de base et d'une set top box. Les 10,2% restants sont générés par les services interactifs.

Schéma 80: Revenus TV 2013



Source: IBPT (opérateurs TV)

Par raccordement à la TV numérique, environ 18,5 euros sont dépensés en moyenne par mois pour le service TV numérique de base et la set top box.

Les services interactifs génèrent en moyenne 2,10 euros supplémentaires par mois.

Schéma 81: Calcul ARPU TV numérique 2013

	2013	Valeur
Chiffre d'affaires	Revenus générés par le service TV numérique de base + set top box	791 948 360
	Revenus générés par les services interactifs	89 817 321
Nombre de raccordements TV numérique		3 561 468
ARPU mensuel (euro/mois)	Service TV numérique de base	18,53
Chiffre d'affaires	Services interactifs	2,10
	Total	20,63

Source: IBPT (opérateurs TV)

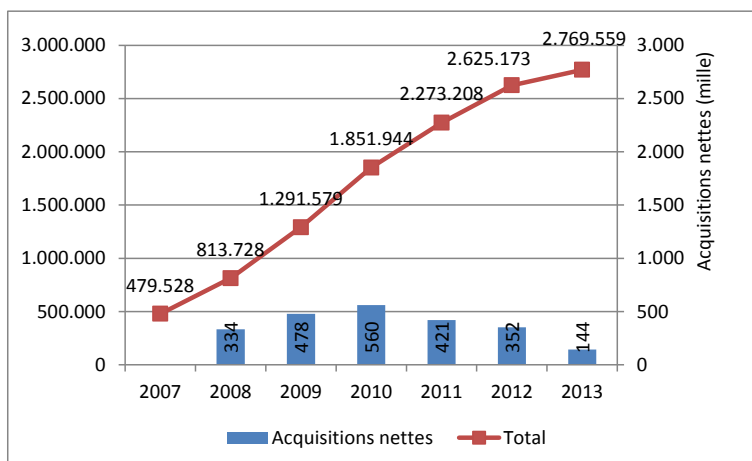
²⁷ Données de Belgacom SA (y compris TV vendue sous le logo Scarlet), Brutélé, Tecteo, Numericable, Telenet, Base Company.

9. Offres conjointes résidentielles²⁸

9.1. Pénétration

Le nombre d'abonnés résidentiels à des offres conjointes s'élève fin 2013 à 2 769 559. Par rapport à l'année précédente, 144 386 offres conjointes supplémentaires ont été vendues, ce qui représente une augmentation de 5,5%. La croissance spectaculaire des années précédentes semble bel et bien terminée.

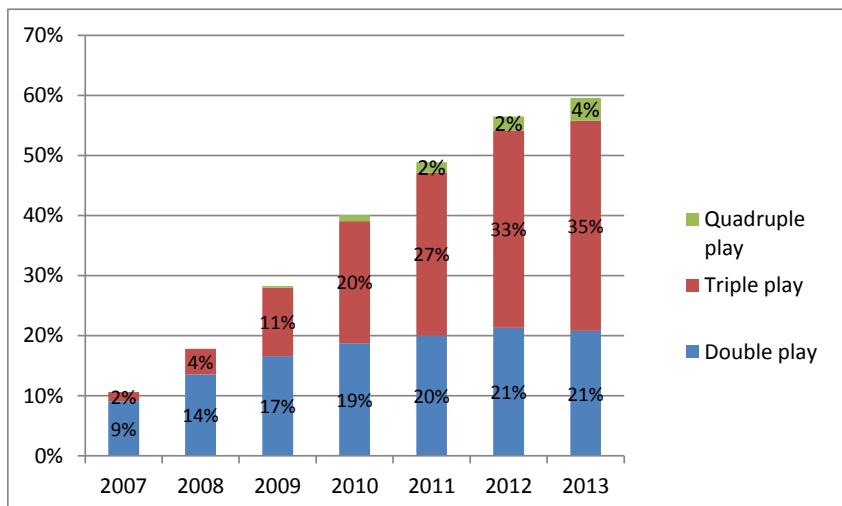
Schéma 82: Nombre d'offres conjointes vendues



Source: IBPT (Opérateurs)

Fin 2013, 59,7% des ménages belges ont acheté des services télécoms via une offre conjointe. Cela se fait le plus souvent sous la forme d'une offre triple play.

Schéma 83: Pénétration des offres conjointes auprès des ménages belges, par type de multiple play



Source: IBPT (Opérateurs)

²⁸ Par offre conjointe, l'on entend l'achat de plusieurs produits (Internet large bande, téléphonie fixe, téléphonie mobile et/ou télévision numérique) par des utilisateurs résidentiels auprès du même opérateur. Ces offres conjointes sont en général facturées au moyen d'une facture unique. La présence d'une réduction par rapport à l'achat séparé de ces produits ne constitue pas une condition requise.

9.2. Composition des offres conjointes résidentielles

L'offre conjointe la plus vendue est composée de la téléphonie fixe, de la large bande fixe et de la télévision. Avec 1 546 655 offres conjointes, cette combinaison représente une part de 55,8% du nombre total d'offre conjointes vendues.

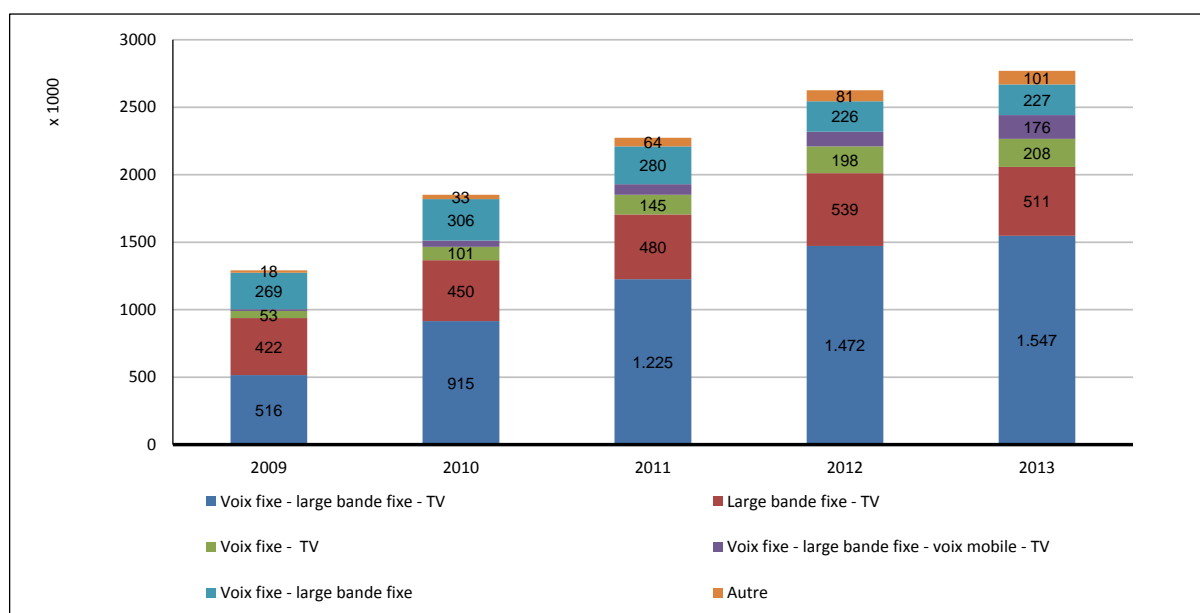
La deuxième offre conjointe la plus vendue, avec 510 964 unités, contient deux produits: la large bande fixe et la télévision. Ce type d'offre conjointe a perdu 5,2% en un an et représente encore, fin 2013, 18,4% de toutes les offres conjointes vendues.

Le troisième type d'offre conjointe dans le classement des offres conjointes les plus vendues combine la téléphonie fixe et la large bande fixe. +0,6% pour atteindre 227 167.

La quatrième offre conjointe la plus importante sur le marché est l'offre double play avec la téléphonie fixe et la télévision.

Avec 10 047 offres conjointes supplémentaires par rapport à l'année 2012, la part dans le nombre total d'offres conjointes vendues reste stable à 7,5%..

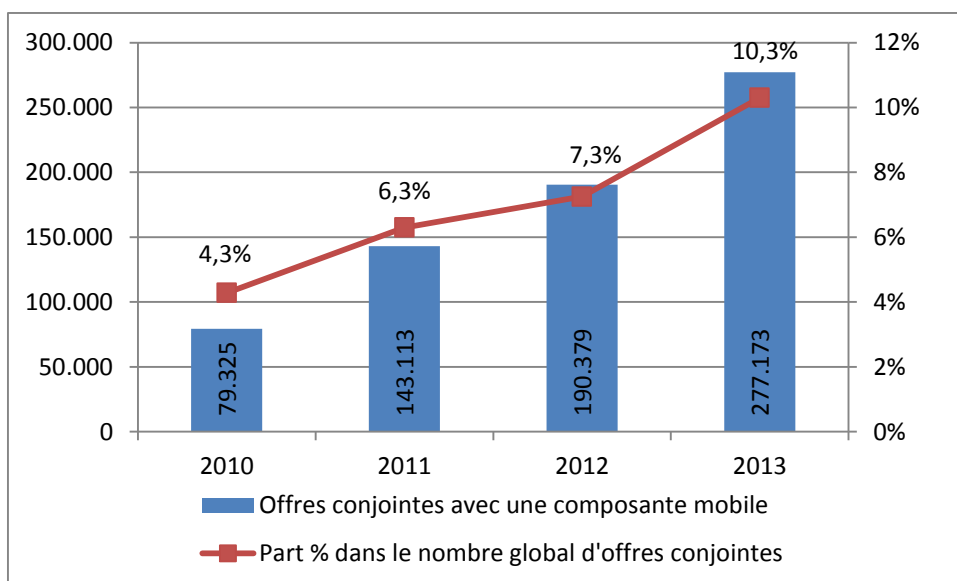
Schéma 84: Nombre d'offres conjointes vendues, par composition



Source: IBPT (Opérateurs)

Les offres conjointes avec une composante mobile présentent une croissance de 45,6% pour atteindre 277 173.

Schéma 85: Offres conjointes avec une composante mobile (téléphonie-large bande)

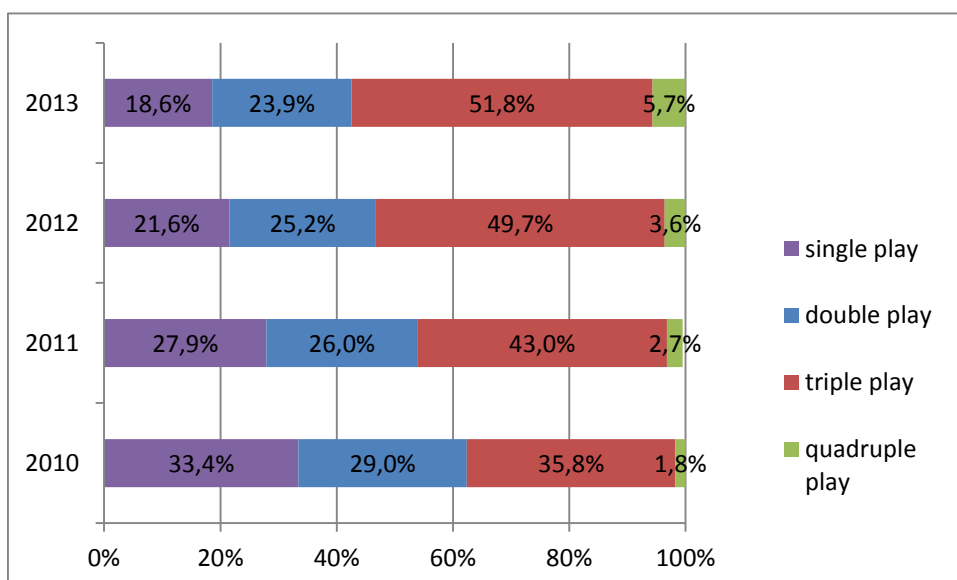


Source: IBPT (Opérateurs)

9.3. Offres conjointes résidentielles à large bande fixe

La tendance à la baisse de l'achat de la large bande fixe en tant que produit stand alone se poursuit: fin 2013, 18,6% d'abonnés large bande résidentiels achètent la large bande fixe sous la forme stand alone.

Schéma 86: Part de la large bande fixe dans une offre conjointe et comme produit stand alone

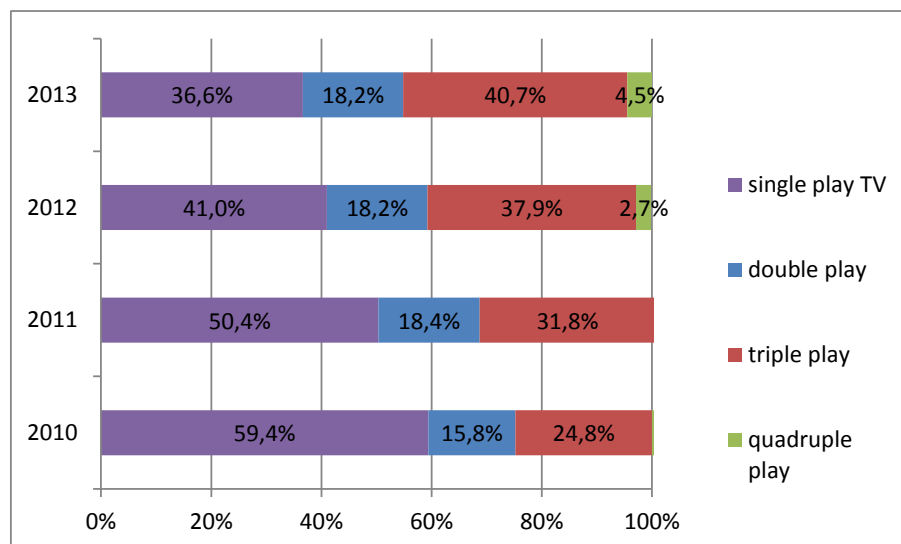


Source: IBPT (Opérateurs)

9.4. Offres conjointes résidentielles comprenant la télévision numérique

63,4% des abonnés TV résidentiels achètent la télévision numérique dans le cadre d'une offre conjointe. 40,7% achètent 2 produits supplémentaires, 18,2% achètent la télévision numérique comme faisant partie d'une offre conjointe double play et 4,5% comme faisant partie d'une offre conjointe quadruple.

Schéma 87: Part de la télévision numérique dans une offre conjointe et comme produit stand alone

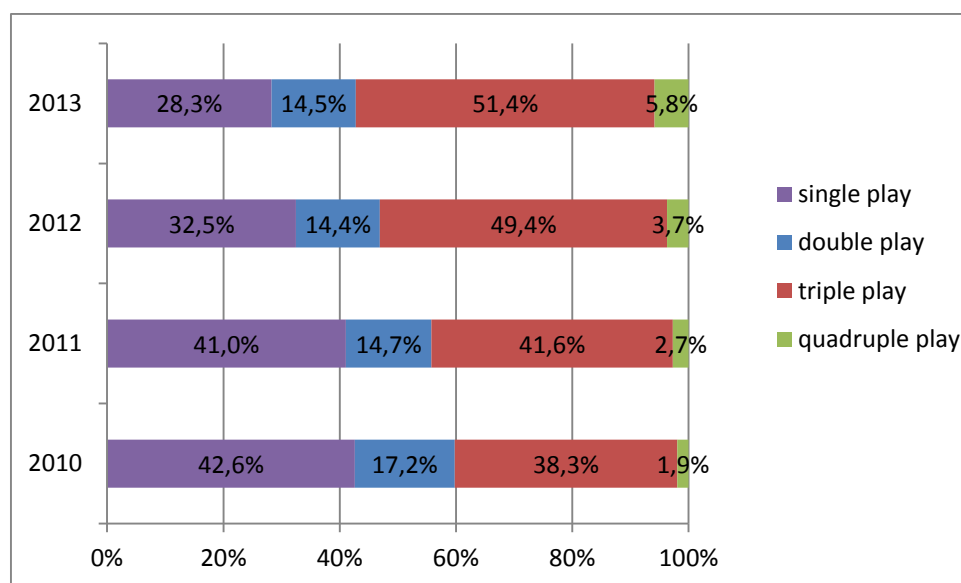


Source: IBPT (opérateurs)

9.5. Offres conjointes résidentielles avec téléphonie fixe

La téléphonie fixe en stand alone recule encore du fait que la téléphonie fixe est plus souvent vendue dans le cadre d'une offre conjointe: 28,3% des abonnés à la téléphonie fixe résidentiels achètent la téléphonie fixe comme un produit stand alone en dehors d'une offre conjointe par rapport à 32,5% l'année précédente.

Schéma 88: Part de la téléphonie fixe dans une offre conjointe et comme produit stand alone



Source: IBPT (opérateurs)

Liste des abréviations utilisées

ARPU	Average revenue per user
BU	Bottom up
CPS	Carrier preselection service
DSL	Digital subscriber line Le DSL est une technique de communication de données qui permet d'atteindre un débit de données relativement élevé via une liaison de fil de cuivre. Plusieurs solutions DSL existent, comme l'ADSL, le SDSL et la dernière variante le VDSL2.
EC	Commission européenne
EEE	Espace économique européen
FWA	Fixed wireless access. La technologie sans fil remplace le cuivre pour relier les clients au réseau large bande.
ICT	Information and communications technology
ISDN	Integrated services digital network
ISDN-BA	Integrated services digital network – basic access
ISDN-PRA	Integrated services digital network – primary access
ISP	Internet service provider
LRIC	Long run incremental costs
M2M	Machine to machine
MNO	Mobile network operator
MTR	Tarif de terminaison mobile
MVNO	Mobile virtual network operator Le concept de MVNO implique que ces opérateurs offrent leurs propres services mobiles via le réseau d'un opérateur de réseau mobile existant.
OLO	Other licensed operator
PSTN	Public services telephone network
SMS	Short message service
VOB	Voice over broadband